PQ
1605
B77
1883

LA LÉGENDE JOYEUSE
DE
PIERRE FAIFEU

Justification du Tirage

100 exemplaires, papier de Hollande, nos 1 à 100
350 exemplaires, papier vélin, nos 101 à 450

N°

Imprimerie de Noël Texier, à Pons (Ch.-Inf.)

LF
F 1594
Ybo

LA

LEGENDE JOYEUSE

OU

AITZ & DICTZ JOYEULX

DE PIERRE FAIFEU

ESCOLIER D'ANGERS

PAR CHARLES DE BOURDIGNÉ

D'APRÈS L'ÉDITION DE 1532

494348
6.7 49

PARIS
LÉON WILLEM, ÉDITEUR
2, rue des Poitevins, 2
—
1883

PQ
1605
B77
1883

LA LEGENDE

joyeuse Maiſtre Pierre Faifeu, contenant pluſieurs ſingularitez & veritez, la gentileſſe & ſubtilité de ſon eſprit avecques les paſſetemps qu'il a faitz en ce monde, comme vous pourrez veoir en lyſant les chappitres y dedans contenuz, avecques une Épiſtre envoyée des Champs-Élyſées par ledit Faifeu, laquelle contient pluſieurs bonnes choſes en rhéthorique melliflue.

Tout passe.

BALLADE AUX LYSANS

Nobles Efpritz, arduz, fcientificques,
Que fongez-vous ? Où avez-vous efté ?
Renger vous fault, ainfi que magnificques,
A efcouter une joyeufeté.
Songears maulditz, plains de mélancolye, 5
Qui n'appétez jamais chofe jolye,
Recullez vous, allez dormir en l'aftre ;
Bons compagnons, qui appétez le jeu,
Si vous n'avez la tefte acariaftre,
Voyez *les Faitz Maistre Pierre Faifeu.* 10

De *Pathelin* n'oyez plus les canticques,
De *Jehan de Meun* la grant jolyveté,
Ne de *Villon* les subtilles trafficques,
Car, pour tout vray, ils n'ont que nacquetté;
Robert le Dyable a la tefte abolye ; 15
Bachus s'endort & ronfle sur la lye ;

Laiſſez eſter *Caillette* le folaſtre,
Les *Quatre Filz Aymon* veſtuz de bleu,
Gargantua, qui a chepveulx de plaſtre:
Voyez *les Faitz Maiſtre Pierre Faifeu.* 20

Vos *Motz Dorez* garderont les bouticques,
Et *Pèregrin*, qui tant a muguetté;
Les *Douze Pers* font devenuz éthicques;
Artus eſt mort & *Lancelot* gaſté;
Merlin, Tristan, Fierabras de Hongrye 25
Avec *Ponthus* font allés en Fairye,
Et *Valentin-Orson* s'oppiniaſtre;
Matheolus a perdu ſon aveu;
A brief parler, il fault que l'on les chaſtre:
Voyez *les Faitz Maiſtre Pierre Faifeu.* 30

Le Prince *Ovide* a déchifré Baratre;
Du roi Pluton tout l'énorme théâtre,
Ce n'eſt rien dit; mettez tout en enfeu,
Meſme *Virgile*, en plaignant ſa maraſtre;
Voyez *les Faitz Maiſtre Pierre Faifeu.* 35

L'Epiſtre de Maiſtre Pierre Faifeu envoyée à Meſſieurs les Angevins par Mercure, Hérault et Truchement des Dieux.

« Depuis dix ans que je party d'Angers
En délaiſſant du Monde les dangers,
Je n'ay eu ſoing ou vouloir vous eſcripre
Jusque à préſent, & n'en ferez que rire.
Ce neanmoins fachez que par deczà 5
Depuis long temps personne ne paſſa
Dont ſçeuſſe avoir tant admirable joye
Que maintenant, combien que tousjours je oye
La réſonnance & dulciſluant ſon
Des inſtrumens & céleſte chanſon; 10
Car nous avons eſpinettes et orgues,
Ayans paſſé les ténébreuſes morgues,
Le feu purgeant la tache des delictz,
Mieulx que n'avez, plus doulx & plus jolys.
Le temps me rit, mon plaiſir renouvelle, 15
Oyant de vous tant certainne nouvelle

Par deux Efpritz, qui ne font pas menteurs.

« L'un a efté la fleur de vos Docteurs,
Prédicateur, et de fi fainte vie
Que de l'avoir avions tous [grand'] envie; 20
C'eft voftre plainct Maiftre Pierre Bourreau.
Il n'a rien crainct le Stigial thoreau,
Ne fa clameur horrible & véhémente,
Car tout foubdain Minos et Rhadamante,
Avec Cacus, vroys Juges déléguez, 25
Ont fçeu de luy tant de biens alléguez,
Tant de vertus, jufnes & abftinences
Qu'il eft bien peu de telles continences.
Auffi eft-il lauré & coronné
Ou plaifant Cueur aux Docteurs ordonné, 30
Presque aux Martyrs, car on a veu les picques
Et puiffans dards contre les Hérétiques,
Que en fon vivant tant vertueufement
Il a jecté impétueufement
Par chafcun jour en fermons & lectures, 35
En expofant les Sainctes Efcriptures.
De aer pareffeux ne fut onc vulnéré;
Dieu a voulu qu'il fût rémunéré,
Et l'a tiré, fans plus eftre en ruyne
Au puant Monde, où Erreur trop chemine. 40
Vous le fouffrez & voyez bien les maulz
Que vous avez, tant longz & anormaulx,
Depuis le temps de leur mefchante Secte,
Que l'aer en put & la terre fe infecte,
Et plus auront au Monde auctorité, 45
Et plus aurez longue ftérilité,

Guerre craintifve & horrible famine,
Qui tant vous runge, abbat & examine.
Vous avez bien les cœurs adamantins,
De souſtenir ces boucs puants maſtins, 50
Lutériens & doctes en paincture,
Faulx monnoyeurs de la Saincte Eſcripture,
Qui par tous poinctz ont quis & ramaſſé,
Toutes erreurs miſes du temps paſſé ;
Ce ſont meſchans apoſtatz attiſez, 55
Céditieux, poignans, mal baptiſez,
Vroys macquereaux de leur père le Dyable,
Et, s'on ne mept le cas remèdyable
Pour amortir leur infaicte poèſon,
Tout temps ſera contraire à ſa ſaiſon, 60
Comme avez veu ces ans qui ſont paſſez,
Et, entre nous qui ſuymes treſpaſſez,
Crions à Dieu ſur ces meſchans vengeance,
Qui chaſcun jour oſtent noſtre allégeance
En remonſtrant que c'eſt trop ſotte guiſe 65
De prier Dieu pour les mors en l'Égliſe.
Ce que j'en dis c'eſt pour vous advertir
Que meptez peine à iceulx divertir
Que vous voyez plonger en l'héréſye,
Dont vous avez grant playe & punaiſie. 70
Heureux me tiens eſtre déſemparé
Du mocqueur Monde, où j'eſtoye emparé,
Et ne voir point ceſte mortelle playe
Que Dieu ſur vous très juſtement déploye.
Le défunct Maiſtre a prins ces jours plaiſir 75
A me compter voſtre grant deſplaiſir,

Comme la Terre a eſté corrumpuë,
Dont plusieurs ont perdu mainte repeuë;
Et, qui plus eſt, par faulte d'avoir bledz
De toutes pars sont pauvres aſſemblez, 80
Crians, plorans par carr[e]fours & rues;
Meſgreſſe fait ainſi ſes eſcourues;
La Mort auſſi s'en vient d'autre couſté,
Qui a rendu maint homme deſgouſté.
Recongnoiſſez les dictz de noſtre maiſtre. 85
Et vous gencez pour bon remède y mettre,
Ou autrement par la Mère de Dieu
Y ſera mis remède en chaſcun lieu;
La feulle Mère eſt de Jéſus commiſe
Pour interir telz puans de l'Eſgliſe. 90

« Et, ce pendent que cil plain de bonté
Ce que deſſus m'a dit & racompté,
S'en eſt venu ung Eſprit Angélicque,
Eſtant conduit de Mercure Célicque,
Que j'ai connu; c'eſt Hardouyn Brahier, 95
Des noſtres mis, & tel le nombra hier
Dont ma grant joye eſt au double triplée,
Sathan confus & ſa bende riblée.
Celuy venu m'a dit & déclairé
Que l'on voulloit de moy faire ung narré 100
Si que jamais ne fuſſe mort au Monde,
Et ſur ce poinct ſeullement je me fonde
A vous eſcripre, ainſi comme joyeux,
Pour vous donner confort à faire mieulx;

J'ay agencé moy-meſme le pulpitre
Pour vous baſtir & dreſſer cette Eſpitre 105
Par ung eſprit qui n'eſt point babouyn.
La diviſe est de Maiſtre Hardouyn,
Voſtre deffunct, duquel l'ame eſt puyſée
Avecques nous en ce Champ Héliſée. 110
A ma prière il a obtempéré
En ce lieu ſainct, amène & tempéré;
Vous ſupplians avoir de luy mémoire
Par pluſieurs ans, il print ſon eſcriptoire
Pour vous dicter, en compoſition, 115
Maintz haulx propos par bonne invention.
La nation d'Anjou a décorée
Autant que nul qui ſoit en la contrée,
Et voſtre cueur ſera défanobly
Si vous mettez ſa mémoire en oubly, 120
Veu qu'il eſtoit tant armé de ſcience
Et que en ces maulx il a eu paſcience.
Ne doubtez pas qu'il ne me ayt recité
Comme il eſtoit traicté & viſité
Des gros Seigneurs & d'aultre populaire, 125
Et bien ſçavoit en propos leur complaire.
D'avant mourir en faiſant ſes Regretz,
Attaindre fiſt tous ſes papiers ſecretz,
Livres pluſieurs, pour les faire appareſtre
En feu flambant, & le tout par le Prebſtre 130
Qui luy bailla ſes derniers Sacremens.
De ce cas cy il m'a fait les sermens
Que ce n'eſtoit ſinon pour cauſe ſaincte;
Car pluſieurs ſont qui ont la face faincte,

Qui, en lyſant de quelque joyeulx cas, 135
Euſſent poyſé non point comme ducas,
Mais aucuns motz de ſentence ſecrette
Euſſent donné quelque faulce interprette,
En en faiſant, ſans plus, leur mal profit;
Ce qu'il a fait eſt bien fait; il suffit. 140
Chaſcun congnoiſt ung ouvrier par ſes œuvres;
Les ſerpentins, plus infaitz que couleuvres,
Jugent toujours à leur intention
Des mots exquis, & ont contention,
Et, qui plus eſt, mouſchent par les Provinces 145
Pour mieux ouyr et rapporter aux Princes
Ce qu'on n'a pas en ce point entendu.
En ce faiſant pluſieurs ont prétendu
Soy hault monter par dangereux langaige;
Cil qui le fait le corps & l'âme engage 150
Au Roy d'Enfer & à ſes chiens umbreux,
Et ont leur part au manoir tenebreux.
Entre autres faictz il avoit fait ung livre,
Lequel n'eſtoit de hault ſtille delivre;
Le bon *Cretin* eut eſté empeſché, 155
Touchant ce cas, de l'avoir mieulx couché,
Mais il congneuſt que flateuſes louenges
Ne plaiſent pas ne à Dieu ne aux Anges;
Pluſieurs mondains, quant tout eſt debatu,
Le plus souvent font de vice vertu; 160
Il le bruſla, ayant très juſte cauſe;

« *Crétin* et luy, ſans faire quelque pauſe,

Joyeusement enſemble ce diviſent,
Et en ces champs les belles fleurs eſlifent,
En decorant noz arbres ſi très beaulx 165
De haultz Dictons & de riches Rondeaux,
Tant richement ſentans leur Rhétorique,
Dont cil *Cretin* a eu la Théorique
Plus melliſluë entre les bien Sçavans
Que n'ont pas eu tous aultres eſcripvans. 170
Que vouldra voir & lire ſa *Cronicque*
Des Roigs Françoys, sans ſillabe erronicque,
Il trouvera de tant riches coulleurs
Que on ne ſçauroit en dire les valleurs.
Auſſi avons le grand Indiciaire 175
Que vous nommez feu Maiſtre *Jehan le Maire*,
Qui bravement faict ſes narrations
Et le récit des *Illustrations*;
Par ces deux-là toutte la Monarchie
Des Gaulles eſt dorée & enrichie. 180
Nous en avons tant d'aultres avec eulx,
Qui ont veſcu eſpritz ingénieux,
Que qui vouldroit leurs noms mettre & escripre,
Il vous fauldroit plus d'un moys à les lire :
Alain Chartier qui haulte besongne ha, 185
Qui en son temps hardyment besongna,
Dont il acquiſt par œuvre méritoire,
Entre les Roigs, ſans grant proffit, grant gloire.
Recognoèſſez que tant nobles eſpritz
Ne ſont jamais effacez ne péritz; 190
Vous en aurez à jamais rithme & proſe.
Jehan de Meun tient ſon *Rommant de la Rose*

Fort eſtimé en ſubſtance & en ſens.
Avecques luy déchiffre ſes accens
Feu *Jehan Marot* plain de haultz Léonines, 195
Le Chevalier *Philippe de Commines*
Qui eſcripvit familiarement,
Et appétons très ſingulièrement
Veoir *Meſchinot* avecques ſes *Lunettes* ;
Il n'y a eu vivant ſoubz les planettes, 200
Qui en ſon temps ait mieulx couché que luy ;
George, teſmoing qui deſcript ſon ennuy,
Du Moulinet en ſinonimes paſſe.

« Brief nous n'avons en ce beau lieu eſpace
Que de bien dire en ſingularité 205
Sans deſirer particularité,
Mais une paix et volunté unye,
Tranſquilité & concorde infinie,
Non comme vous vivans en corps mortel,
Car noſtre amour & bien eſt immortel. 210
Vous endurez froiĉt, fain, challeur & peine,
Labeur, douleur & paſſion humaine,
Tousjours quérans ſubſtancialité,
Avec l'ennuy de parcialité,
Et ne povez eſtre long temps en vie 215
Que vous n'ayez l'ung par ſur l'autre envie.
Tous ces deſirs et ſenſitifs humains
Font deshonneur et grant dommaige à maints.
Quant tout eſt diĉt, ce n'eſt que une folie
Que voſtre Monde, abus, mélencolie ; 220

Tousjours taſchans avoir honneur mondain,
Rien ne vous eſt en voir mourir soubdain
Sans dire mot, ne avoir Clerc ou Prebſtre;
Dieu ne vous mept, ce ſemble, que pour eſtre
Veuz grans au monde & les aultres paſſer, 225
Et ne penſez qu'il vous fault treſpaſſer,
Maulgré voz dens, &, de voſtre pécune
Tant plus avez, & plus eſt de rancune
Et de misère à voſtre partement.
De riches eſtre avez esbatement, 230
Et rappinez par une eſtrange forte,
Et le plus foible à son col le fort porte,
Et baſtiſſez tant de belles maiſons,
Mais à un cop vous fauldront les faiſons.
Là trouverez que c'est bien pauvre chose 235
De ce que au Monde en traveil on diſpose;
Si Dieu euſt faict les hommes immortelz,
La Terre fuſt toute plaine d'Hoſtelz.
Or faictes fort, mais vous mauldirez l'heure
Cent mille foix de tant faire demeure 240
A vous congnoiſtre & deſcongnoiſtre Dieu.
Ne doubtez point que en ceſt immortel lieu
Puiſſons narrer choſe qui ne ſoyt vraye;
De noſtre eſtat plus fort vous eſcriproye,
Mais je cognois que de peu vous faſchez, 245
Et de ſçavoir de moy plus ne taſchez
Si non mes *Faictz*, pour gaudir et pour lire.
Je vous deffends pour tant mon non deſcripre
Ne deſgloſer rien aultrement que appoint.
Si je me sens deshonnoré ou poinct 250

Par voſtre eſcript, que ſi bien on libelle,
Je vous prometz que je yray en orbelle,
Par voz maiſons menant tant de Luyttons,
Et donneray tant de coups de baſtons
Deſſus vos litz, à l'heure qu'on ſommeille, 255
Que n'oſerez tirer pied ne aureille.
Ne pensez pas pour tant, ſi je fuys mort,
Que vous n'ayez de moy quelque remort;
Il n'y aura Varlet ny Chambrière
Qui n'ayt grant peur en oyant la manière 260
De ma tempeſte & noćturne tourment,
Si vous parlez rien en mon détriment.
J'euz nom *Faifeu,* mais g'iray par les porches,
Et porteray fouches, boys, rondins, torches
En voz foyers, & feré feu ardant, 265
Que aulchun de vous ne fera regardant,
Et n'oſerez remuer cul ne teſte
Quant ſur voz litz vous orrez ma tempeſte.
J'ay bien voullu vous eſcripre en ce point
Pour inſérer ces motz très bien appoint, 270
Devant que eſcripre aucuns cas de mes Actes.
Les motz ſont bons pour servir de ſtigmates
Dedens voz cœurs, & n'eſt rien ſeulement
Fors vous donner ung advertiſſement
Qu'il faut mourir, rendre devant Dieu compte; 275
Et notez bien ce que je vous raconte,
Car ce sera plutoſt que n'eſpérez,
Par quoy convient voz œuvres tempérer.
Si j'ay le loy plus avant vous eſcripre,
Le Dieu Mercure yſra pour vous le dire. 280

Faictes grant chère, & priez Dieu pour moy,
Qui m'a osté de tout mondain esmoy
Par HARDOUYN, qui fut de grand vallue.

« Faisant la fin, en ce point vous salue,
Priant celuy qui fist Ciel, Terre & Mer, 285
Vous préserver de tout tourment amer,
Et vous doint grace en ce pèrégrinage
De Paradis acquérir l'héritage.
Le moys de May aux Champs Hélysiens,
Où sont fluans tous fruictz ambrosiens, 290
Là où challeur aucun de nous n'estue
Et où le froit jamais ne s'esvertue,
Où fain & soif n'ont aucune puissance,
Mais toute joye & parfaicte plaisance. »

Grace & Amour.

Fin de l'Espistre
dudit Faifeu.

Io. Da. org.

S'enſuyvent les Geſtes dudit Maiſtre Pierre Faifeu, compoſez par Maiſtre Charles de Bourdigné, Prebſtre, le tout au long comme ilz s'enſuyvent.

A tous nobles Lecteurs ayans voulloir & affection de veoir choſes nouvelles, plaiſantes & faceſcieuses, pour paſſetemps & recreation tant ſeulement, non pour detracter & par envye de mal dire eſpécialement de ce préſent petit œuvre, toutefois mal & rudement compillé & ordonné, intitulé LES FAICTS ET DICTZ JOYEULX DE FEU MAISTRE PIERRE FAIFEU, ESCOLIER, NATIF D'ANGERS ; *auſſi & pareillement à toutes honneſtes corrections & reveues le compillateur d'iceluy humble recommendation & amyable ſalut.*

EPISTRE

Nobles lecteurs, qui fort delectez veoir,
Ne vous faſchez de mon petit ſçavoir

Qu'ay applicqué, en faifant collecture
De ce libvret, dont vous orrez lecture.
Ce sont *les Faictz de feu Pierre Faifeu*, 5.
Natif d'Angers, quelz, au mieulx que j'ay fçeu,
Ay retiré de maintz Seigneur & Dame,
Qui bien l'aymoient, voire de corps & de ame,
Non préfumant d'aulcun l'honneur bleffer
Ne oppreffer, ou en rien rabaiffer, 10
Mais augmenter de toute ma puiffance,
Aidant mon Dieu, car rien je ne puys fans ce.
Si je y metz rien qui ne foit à plaifir,
Je vous supply' ne prendre en defplaifir
Mais l'excufer, quar, ainfi qu'on le conte, 15
Je n'ay escript & icy mis en compte.
Je ne l'ay veu, dont n'en fçauroys parler
Que par ouir; mès fon renom par l'aer
Court & bruict fort, par quoy prens adventure
Les rédiger & en faire ouverture, 20
En proteftant ne voulloir abufer
Ne de mefdire aulcunement user.
Sy je le faictz, pour Dieu ne foit admys,
Mais pardonnez; fy rien je y obmys
Ou bien trop mis, à la faulte on pardonne.
Pour fupplier cefte Epiftre à part donne
A vous, Lecteurs, fi que facez par don
A mes deffaul[t]z joyeufement pardon,
Car mainteffois on voit bien pardonner
Les grands deffaultz & erreurs par donner,
Priant à Dieu qu'il vous vueille refduyre 30
Les lire & veoir & gentement defduyre,

Bien les goufter, puis, par faictz & par ditz,
Vous tranflater en fon hault Paradis.

Amen.

Au troncq de tout honneur, ſurgeon, branche ou jecton produyt du tige de vertu, ſource mellifluant très amènes, délectables, ſavoureuſes & dulciſonantes muſicque[s], Rhétoricque & trop ſuave éloquence, ſublévateur, vray ſupport, ſoustien & très ferme coulonne, lance, armes & invincible eſcu des Chevalliers Errans soubz le crédit & à la poursuytte d'icelles, très vénérable & diſcret mon très cher Seigneur, Monſieur Maiſtre Jehan Alain, Prebſtre, Bachelier ès Droictz, Abbé Commendatoire du Cénobe ou Abbaye du Perray-neuf, de l'Ordre de Premonſtré, au Diocèſe d'Anjou, & Chanoine en l'Egliſe Royal & Collégial Monſieur Sainct Lo, lèz la Ville d'Angers, Voſtre très-humble ſerf, petit

diſciple & obeyſſant Chappelain, CHARLES DE BORDIGNÉ, Salut, avec très humble obéyſſance.

Mon très-cher Sieur, pour à vous me allier
Ung jour estoys, comme familier,
Avecques vous, où de la voſtre grace
Benignement, dont pas je ne me eſgace,
Me teniez pluſieurs joyeulx propos 5
Y alleguant maintz gays & gens ſuppoſtz;
Entre leſquelz miſtes en apparence
Pierre Faifeu, ayant en eſpérance
Que j'en diroys quelque bon conte ou faictz,
Quar diſiez que pluſieurs en a faictz, 10
Mais pour le temps je n'en ſçavoys nulz faire.
Or, congnoiſſant de voſtre estat l'affaire
Et que ſur tous cas joyeux vous amez,
J'ai tant cherché et ſerré les rametz
En pluſieurs lieux que, ſelon ma puiſſance, 15
Petit ſçavoir & infime ſcience,
En ay trouvé grant portion & part,
Que ay bien voullu mettre & eſcripre à part,
En eſpérant de vous faire ſervice,
Et, regardant que c'eſt à ung Serf vice 20
Ne mettre peine à complaire à ſon Maiſtre,
Je m'y suys mys & bien voulu ſoubzmettre.

Auſſy l'ay faict & ainſy je l'entends,
Que pluſieurs gens y prendront paſſetemps,
Mais j'ay voulu soubz voſtre adveu le faire, 25
Quar ſoubz meilleur je ne le ſçauroys faire.
Pour ce, Monſieur, qu'il me ſoit advoué
Et que par vous ne ſoys deſadvoué;
Aultre guerdon de vous je ne demande,
Si non que ſoys par vous tins en commande. 30

Adieu.

L'ACTEUR

Tout endormy, ſongeard, melancolique,
Ung jour de Apvril, comme ung vroy Catholicque,
Que les oyſeaulx commencent jargonner,
Au temps Paſqual que don Apoſtolicque
Sayges & foulz de bon voulloir colique, 5
A ſainct Trotter ung chaſcun va gaigner ;
En pluſieurs lieux, ſans argent deſgainner,
Me tranſporté faire mes Stations :
Qui doibt argent craint les citations.

Me pourmenant, ung Rouſſignol s'eſveille ; 10
De ſon doulx chant très fort je me eſmerveille,
Quar il diſoit en ſon chant : « Fy, fy, fy,
Fy de dormir, fy d'homme qui sommeille,
Fy de ſongeard, fy d'homme qui ne veille
A ſon honneur. » Alors je vous affy 15
Que j'heu bien peur & ung très grant deffy

De perdre honneur par ma grant nonchallance,
Veu qu'on ne acquiert ſans bien grant[s] por-
[chatz lance.

Je l'escoutté ; lors commença à dire,
Tournant ſon chant mieulx que une harpe ou lire, 20
En chant bien doulx & plaisant : « Suy, ſuy, ſuy. »
A l'eſcouter je ne peuz contredire,
Mais ſuis faché, quaſi rencontré de ire,
Que ne le voy, & il ſemble eſtre icy,
Car il diſoit : « Vien toſt, auſſy, auſſy ; 25
Ne ſois laſſé ; le gaing est à pourſuyvre » :
Tel va bien toſt qu'on aconsuyt pour suyvre.

Le pourſuyvir je me mis en la chaſſe,
Tant me plaiſoit ; ſans baſton ou eſchaſſe,
Je le ſuivy par montz, par vaulx, par plains ; 30
Autre deſduyt d'aveeques moi je chaſſe,
Car nul plaiſir, fors le veoir, ne pourchaſſe,
Mais je ne puis, dont très fort je me plaings,
Et nul ne voy à qui en face plaincts ;
Lors je penſoys eſtre cheut en Fayerye : 35
Qui joyeulx eſt, bien il fault que en faitz rye.

En ce penſer me meĉtz à l'adventure
De plus en plus, pour veoir quelle adventure
Pourroys trouver, ſuyvant ce bel oyſeau,
Car de l'ouyr c'eſt choſe oultre nature ; 40
Nul plus doulx chant par B mol ou nature

Oncques ne ouyt Dame ne Damoyſeau.
En ce déſert, où avoit maint roſeau,
Va ſe arreſter; là me metz à l'eſcoute:
Eſcot donné vault mieux que cil qui couſte. 45

A eſcouter, ſon chant m'a endormy,
Non pas du tout, mais quaſi à demy;
Lors fuz tombé reſvant en tremblerie;
Plus n'avois ſoing ne de *fa* ne de *my*,
Ne de parents, parentes, ne de amy; 50
Oncques ne fuz en telle diablerye;
En tel tourment ne ſçay quel diable rye;
Plus n'heu remors ne de chant, ne de oyſeau:
A bon yvrongne il ne fault jamais eau.

De ce dormyr, qui tant me a tourmenté, 55
Tout mal content, le cerveau évanté,
Suys éveillé en grant esbahiſſance
Pour tant qu'ay veu qu'on m'avoit absenté
Et tranſporté, ſans mal mais en ſanté,
Du premier lieu où je fys obeiſſance 60
Ouyr l'oyſeau, par quoy je heuz deffiance
Avoir eſté en ce lieu enchanté:
Souvent voit-on pleurer qui a chanté.

En tel ennuy, pour me cuyder retraire,
Charche chemin; mais on me vint fouzbtraire 65
Incontinent, car je ouy à travers
Bien hault ſonner une clochette et traire;
A y aller nul ne me fut contraire,

Moyne ou Nonnain, Jacobin ou Convers,
Fors le défert, qui fort eſtoit divers; 70
Je tiray là où je ouy la clochette:
Bon crocheteur toutes portes crochette.

J'ay tant erré par chemin et par voye,
Tantoſt le droict & puis je me deſvoye,
Mais tant ay faict que j'ay veu ung parquet 75
Tout cloz à mur. Le bon Dieu me pourvoye
Sy je congnois que c'eſt tant de prés voye,
Fors que dedens y avoit grant cacquet;
Tous mes eſpritz mis toſt en un pacquet
Pour adviſer ſy rien pourray congnoiſtre: 80
Pas grant ſens n'a cil qui ne fait que nayſtre.

Je m'approchay au plus près de la porte,
Bien peu hardy; de y entrer me deporte
Comme honteux, mais ſoubdain le Portier,
Nommé Bon-Cueur, envers moy ce tranſporte 85
Avecques clefz, leſquelles il m'apporte,
Et me diſant: « Si vous [vous] déportiez
Entrer céans, pas ne emporteriez
L'heur d'avoir veu ceulx qui ſont cy poſez:
Souvent laſſez ne ſont preſtz repoſer. » 90

Quant je aperçeu que Bon-Cueur me commande
Entrer léans, à luy me recommande,
Le ſuppliant qu'il me face ſupport
Sy j'ay meſtier. Lors il me diſt: « Au port

Tu es venu, qu'en advant te fault mettre, 95
Pour rédiger, ou en profe ou en mètre,
Les Faitz & Ditz de ceulx qui cy reposent,
Que les Mondains jà perduz préfupofent. »
Je m'excufay, mais Bon-Cueur ferme l'huys
Quant fuz entré. Lors je m'efvanouys 100
Quafi de peur de veoir tant de tombeaulx,
Épitaphes & funéreux lambeaulx,
Tombes, cercueulz, fépultures & lames,
Où gifent corps évacuez des ames.
Bon-Cueur me dift : « Pas icy ne demeure, 105
Car temps il n'eft encores que tu meure ;
Je te merray où verras les Efprits
Des corps gyfans ; pas n'auras en defpris
Mettre en efcript de chafcun la requefte;
Puis bien foubdain auras finé ta quefte. » 110
Tout traverfé, tant par faitz que par ditz,
Vinfmes entrer, quafi en Paradis,
Au lieu nommé les beaulx Champs Élifées,
Où on nous fift grant chères & rifées.

Là je trouvé Pappes & Patriarches, 115
Archevefques, Cardinaulx plaines arches,
Abbez, Curez, Evefques, Archeprebftres,
Gens féculiers, Nonnains et fimples Prebftres,
Empereurs, Roys, Ducz, Archeduz et Contes,
Barons, Seigneurs, dont je ne fçay les comptes, 120
Marchans, Bourgeoys, Roturiers, Laboureux.
Lors mon efprit fut fort laborieux

Conjecturer que tout ce povoit eſtre,
Veoir tant d'Eſpritz reposer en tel aeſtre.
Bon-Cueur me dit, me voyant en tel point : 125
« Très cher amy, or' ne t'esbahys point,
Car ce lieu cy est la propre demeure
D'Eſprit joyeux ſans que jamais il meure.
En ce lieu cy n'y a que gens gaillards,
Qui ont eſté gaudiſſeurs et raillards ; 130
De ce lieu cy s'enfuyt Mélencolye,
De peur que nul au cœur ne au col lye ;
De ce lieu cy ſont chaſſez tous contemps,
Riotz, desbatz, noyſettes & contends ;
En ce lieu cy ne habite point de bruyt 135
Que de plaiſir, qui à tous jours y bruyt ;
Brief ce lieu cy eſt diſt Parc de Plaiſir,
Où tous Eſpritz vivent ſans deſplaisir ».
Les regarder jamais ne me laſſaſſe,
Car en ce lieu n'a barat ne fallace, 140
Fors joye, & rys ; ſoucy eſt en oubly ;
Le lieu eſt fort de beaulté ennobly ;
Y demourer ſur tous lieux je vouldroys,
Car c'eſt ung lieu plaiſant en tous endroictz.
De toutes pars je fuz environné 145
Des aſſiſtans, & d'eulx arraiſonné
Que je quéroys, & qui vers eux me meine
En leur manoir & tan[t] plaiſant dommaine.
Bon-Cueur reſpond que vers eulx m'a conduyt
Pour les ſervyr et pour prendre deſduyt 150
A rédiger, tout à leurs appétiz,
Ce que vouldront tant les grans que petitz,

Les faitz joyeux, nom pas Grandes Cronicques,
Faitz belliqueux, ne les Ditz Canoniques ;
Tous il les laiſſe aux Hyſtoriographes ; 155
Ce leur partient paſſer par ſoubz leurs graphes,
Car il ne veult emprendre à leur affaire;
Quant le vouldroit, il ne le ſçauroit faire.

Lors, tout ſoubdain qu'ilz virent mon voulloir,
Tous de grant cueur, ſans en rien leur doulloir, 160
Vont racompter chaſcun en ſa partye
Leurs faitz & ditz, leur aller & partye,
Leurs tours ſubtilz, leur petit paſſetemps,
Qu'au Monde ont fait pour faire paſſer temps,
Leur entretien que ont fait en amourettes, 165
Les promeſſes tranſmuées en ſornettes,
Pour parvenir par ſur leurs entreprinſes,
Ce gaudiſſant au monde ilz ont aprinſes,
Mais penſent bien que plus n'en ſoit mémoire
En nul endroit, ès Loix, ne en Grammoire. 170
Parquoy me prient que tout mette en escript,
Dont fuz troublé & quaſi tout perſcript,
Car ilz eſtoient ſi grande multitude
Que n'en pourrois prendre ſolicitude,
Mais tout ſoubdain je me voys adviſer 175
Et à par moy ſubtilement viſer
Que de tous ceulx que véoys en préſence
On a eſcript par grande préférence.
Là je congneu *Patelin* o ſon drap,
Françoys Villon & maint autre Satrap ; 180

Jehan le Fèvre & *Jehan de Mandeville*,
Maint affronteur, & de Bourg & de Ville,
Quelz en leur temps ſouvent ſe ſont deſduytz
Faire créditz, ſans les avoir reſduitz,
Mais à gaudir mettoient leur eſtudye. 185
De tous entr'eulx pas je ne ſçay que dye,
Fors que leur dys que par fort grande eſtime
Leurs Faitz on voit, tant en proſe qu'en rime,
Par chaſcun lieu, voire juſqu'à Paris;
En nul endroit leurs noms ne ſont pérys. 190
Les aſſiſtens tous de moy ſont contens,
Mais Bon-Cueur vint, qui me diſt : « Je n'entens
Que de céans en vain tu t'en retourne ».

En ce diſant, mon visage je tourne
Devers Bon-Cueur; lors je vy en ung angle 195
Ung compagnon, ayant ſa robe sangle,
Qui bien ſembloit avoir eſté galland,
Mais de primſault ne congneu tel allant.

Quant me apperçeut, ſon eſcabeau, ou chaeſre,
Il laiſſa là & me vint faire chère. 200
Je le congneu pour tant qu'il a fait feu
A bien gaudir; c'eſtoit Pierre Faifeu.
Pour m'accoler de bon cœur ſe rebrace
Et voulentiers joyeuſement m'embrace,
Me suppliant, ſans noiſe & ſans riotte, 205
De bon vouloir, par amour patriotte,
Sy rien on n'a de luy mis par eſcript,
En rédiger je ne prengne deſpit.

Je luy reſponds n'avoir en congnoiſſance
Rien eſtre eſcript, mais bien de ſa naiſſance 210
Je ſçay le lieu, dont de grant voulenté
L'amour du pays m'a fort entallenté
Faire ſon vueil, moyennant qu'on me conte
Ses faitz, de quoy on pourra tenir conte.

Lors me bailla en ung petit papier 215
Ce que s'ensuyt. pour toſt le copier,
Me requérant qu'en donnaſſe le double
A ung Seigneur, duquel l'honneur redouble.
Notable Abbé, Chanoine très diſcret,
Mixte en ſçavoir, en Loix & en Décret, 220
Tant que l'on voyt, voyre juſque à bien loing,
Son nom florir, c'eſt Maiſtre Jehan Alain,
Luy ſupplyant que pas ne ſoit ſi laſche
Tant le celer que chaſcun ne le ſache.
Son dict ouy, je prins de luy le Livre; 225
Par le conſeil de Bon-Cueur me délivre
Le copier, comme on m'a fait requeſte,
Avec eſpoir de toſt finir ma queſte.

Comment Maiſtre Pierre Faifeu commença aller à l'Eſcolle.

CHAPITRE I.

Il y avoit, tout au commencement,
Qu'il fût bien temps pour ſon advancement 230
Que eſtudiaſt; on l'envoye à l'Eſcolle,
Mais ſon eſprit, ſi comme je récolle,
Eſtoit tant gay, tant plaiſant & joly
Que de plaiſir il eſtoit tout poly.
Fort inventeur ſelon ſon petit aage, 235
De quacquetter & dire il faiſoit rage
Tant que jamais à nul il n'ennuyoit,
Mais ung chaſcun de ſes geſtes ryoit;
Les gros Seigneurs l'avoir avoyent envye
Autant qu'enfant qui pour lors fuſt en vye; 240
Pour ung enfant c'eſtoit le nompareil;
Je croys que au monde il n'avoit ſon pareil.

Ung jour advint, entre ſes fais joyeulx,
Pour ſes deffaultz, dont il ne fut joyeulx.
Sa mère a dit qu'il auroit la feſſée, 245
Dont de tel fait il cheut en grant penſée
En méditant manière de eſchapper.
Il lui fachoit de ſe laiſſer happer;
Or tout ſoubdain trouva une cautelle.
Sa dicte mère avoit couſtume telle 250
De le lever ſouvent au ſault du lict,
Qui n'eſtoit pas pour luy trop bon délict.
Il eſt ainſy qu'il euſt ung autre frère
Plus viel que luy, dont, pour mieulx ſe défaire
D'eſtre feſſé, il ſe couche en ſa place; 255
Subtilement de ſon lieu ſe deſplace
Et fait le guect quant ſa mère viendroit.
Au plus matin ſecrètement vint droit,
Cuydant trouver au lict le vaillant homme.
Mais ſe lever je croy que pas ne chomme; 260
Elle s'adreſſe où le penſoit trouver;
Subtillité n'eſt que de controuver,
Car a trouvé ſon grant frère en ſon lieu.
Dieu ſache bien s'il y eut du beau jeu;
Il fuſt feſſé, car il fut prins pour l'autre, 265
A poys de eſcu, & d'un couſté & d'autre.

Comment, quelquefois qu'il eſtoit à l'Eſcolle, ſon Maiſtre luy baillant la feſſée, il effoira.

CHAPITRE II.

En ce temps-là qu'il enſuyvoit l'Eſcolle,
Son Précepteur, Régent ou Prothecolle,
Pour tant que bien ne ſçavoit ſa lezçon,
Ou pour rager, ou par quelque fazçon, 270
Luy deſcouvrit ſa maiſon par derrière
Sans qu'il ſe ſçeuſt retirer en arrière;
Mais, quant congneut ne povoir eſchapper,
Sans mener bruyt ou nullement tapper,
Il fit beau cul tout au droit du viſage 275
Du Précepteur, quel voyant telle ymage
Cuyda frapper, mais le vaillant poullet
Luy a tyré de ſon cul ung boullet,

Non pas ſi dur que plomb ou cuytte terre,
Auſſi n'en eut ſi dangereux caterre, 280
Mais luy bailla de la foyre à travers
De ſon muſeau. Vous eſcripre en trois vers,
Non pas en cent, je ne ſçaurois la honte
Que eut le Régent, pour faire fin de compte,
Car pour certain il fut ſy empeſché 285
A ſe effoyrer que Faifeu deſpeché
S'en eſt allé, car il ne l'a ſçeu battre
Pour la pueur. Or croyez, ſans rabattre,
Que qui euſt deu tous les enfans tuer
Qui là eſtoient, on ne les peuſt muer 290
A rire tant que c'eſtoit grant merveille;
Dont le Régent grandement s'eſmerveille
Et a reprins Faifeu par grant deſpit,
Qui reſpondit, ſans faire long reſpit :
« Monſieur, pour vray, de ce me vueillez croire 295
Que pas ne ſçay comment j'ay heu la foyre,
Mais, ſy ſentez que ſoiez offencé,
Pardon requiers & que ſoys diſpenſé
Eſtre battu, car j'ay tant mal au ventre
Qu'il m'eſt advys que le grant Dyable y entre. » 300
Ainſy Faifeu eſchappa en ce point :
Il n'eſt qu'avoir ſubtilité à point.

Comment il avoit ſubtillement argent de ſa mère.

CHAPITRE III.

Après avoir eſté par un long temps
A la grimaulde, il faillut changer temps,
Aller au Droict pour y avoir Pratique; 305
Mais, comme on veoit que pluſieurs, par trafficque,
Font desbaucher maint enfant de Maiſon,
Leur faiſant perdre & leur temps & faiſon,
Les conduiſſant par fazçons trop ſubtilles
En pluſieurs lieux & choſes inutilles; 310
Ce jeune gars, qui tant d'eſprit avoit,
Fut touſt ſéduict, mès pas il ne ſçavoit
Quel dommaige eſt que de perdre l'eſtude.
Toſt en haït & libvres & eſtude,
Et ſe accointa de joueurs & pippeurs, 315
De gaudiſſeurs, yvrongnes & lippeurs.

De chaſcun jeu toſt fut bon maiſtre en ſomme
Autant qu'on heuſt peu trouver joucque à Romme,
Mès, comme on voit, tousjours ne gaignoit pas;
Tout ſon argent perdoit touſt que le pas, 320
Puys ces amys en avoient peine amère
Et bien ſouvent le diſoient à ſa mère,
Par quoy n'ouſoit ce trouver à l'hoſtel,
Mès ſon moyen de appoincter eſtoit tel.
Quant il ſçavoit ſa mère aller à Meſſe, 325
Il s'en venoit comme une grande aſneſſe
De libvres plain, qui ſouvent n'eſtoient ſiens,
Mès emprunctez d'aulchuns Practiciens.
Alors paſſoit doulcement devant elle,
Puis à aucuns qui eſtoient avec elle 330
Elle ſe plaignoit qu'on luy raportoit faulx
De ſon enfant, qu'on luy dit eſtre faulx.
Les compagnons reſpondent : « C'eſt mal fait,
Car nous ſçavons qu'en ſcience eſt parfait
Et apprent fort bien comme vous voyez. 335
Vous faictes mal de ainſy le forvoyez
De voſtre hoſtel. » Doncques la bonne femme
A voir ce creu ſe reputoit infame
Et adjouſtoit foy au dit des mignons,
Qui bien ſouvent eſtoient ſes compagnons. 340
Lors tout ſoubdain envoyoit s'enquérir
S'on l'avoit veu, & bien fort requérir
De retourner; puis il lui fait acroire
Que des libvres il s'eſtoit fait à croire,
Et d'autres cas, dont il avoit meſtier 345
Pour ſoy ſervir; il ſçavoit ſon meſtier

Mener ſi bien qu'il avoit ſa demande
A ſon plaiſir, ſans en payer amende.
Puis, ſon cas fait, retournoit à l'esbat
Aux compagnons; Dieu ſache le ſabbat 350
Qui eſtoit là tandys que l'argent dure.
Il ne craignoit ne challeur ne froidure,
Tout nud danſoit, buvoit juſque à minuyt;
Ne fut onc veu ſi glorieulx deſduyt;
Il ſe changeoit, il ſe tournoit la face, 355
Il engoulloit ung verre [ou] une tace,
Il gambadoit, il faiſoit le Badin;
Oncq' on ne vit ung plus parfait Landin;
Il baſteloit, jouoit de paſſe-paſſe.
Bref il n'eſtoit en compagnie ou place 360
Où il ne fuſt par tout le bien venu,
Tant que duroit ſon bien & revenu.
Des gaudiſſeurs de toute la province,
Sans en mentyr, il en eſtoit le prince;
Ung pot de vin, comme emmy ung houſeau, 365
En ſon goſier jectoit ce Damoiſeau.

Comment il avalla du lamprion tout vif.

CHAPITRE IIII.

Le compagnon, pour faire le plaiſant,
Feiſt ung bon tour, dont puis fut deſplaiſant,
Car certain jour du lampryon il prinſt.
A l'avaller tout vif il entreprinſt; 370
Bref il en print je ne ſçay pas le nombre;
Il l'advalla, mais Dieu ſache l'encombre
Qu'il luy a fait, car aux boyaux le grappe;
Mieulx luy vaulſiſt avoir la goutte grappe.
Si n'euſt eſté ne ſçay quel médicine 375
Que ſoubdain print, ou de herbe ou de racine,
Le compagnon euſt eu ſon dernier metz,
Mais il jura ſa foy que déſormais
Ne ſe joueroit avec ung tel bagaige,
Car, pour cuyder gaigner ne ſçay quel gage, 380
Il s'eſtoit mis en ce foi aſſeſloire,
Dont pire fut que s'il euſt eu la foyre.

Comment il déroboit les oayes à ſa mère.

CHAPITRE V.

Après advint, faiſant ſes paſſetemps,
Que chez ſa mère avoit, comme j'entends,
Pour engreſſer grant nombre d'oayes en muë. 385
Pour les avoir le galland ſe remuë
Et va penſer comme il luy falloit faire
Pour mettre à fin ſubtillement l'affaire.
Le bon enfant droit s'en va au Marché,
Après qu'il eut ſon cas bien remerché, 390
Et achepte oayes qui n'eſtoient guères graſſes,
Puis les poſa, en faiſant noyſes baſſes,
Emmy la cage où les graſſes eſtoient,
Et emporta les graſſes en ce point.
Sa mère eſtoit toute esbahye comment 395
Ce cas alloit, veu que tant & ſouvent
Faiſoit penſer ces oayes, qui tant ſont maigres
Et de ce fait, par parolles bien aigres,

Tenſoit ſouvent ſes gens & leur diſoit
Que c'eſt leur faulte, & fort les mauldiſoit. 400
Mais le mignon tant de fois fiſt le tour
Qu'on s'en douta, par quoy n'y fiſt retour,
Mais, quant revint certain jour chez ſa mère,
El l'en reprint par façon bien amère,
Luy défendant venir à ſa maiſon; 405
Mais il reſpond que ce n'eſt pas raiſon
Le forbannyr ainſy ſans apparence
Et luy promiſt que, par expérience,
Si telz larrons vouloient plus retourner,
Il les rendroit en tel point attourner 410
Qu'on congnoiſtroit ce n'eſtre point ſon vice.
Lors tout ſoubdain, ſans faire long ſervice,
Il s'en partit &, pour le faire court,
Aux compagnons joyeuſement acourt
Pour desjeuner, gaudir, faire grant chère, 415
Auſquelz conta, ſans faire grande enchère,
Que à la maiſon de ſa mère y avoit
Oayes graſſes tant, mès pas il ne ſcavoit
Comment pourroit en avoir à l'emblée.
L'un des Gaultiers eſtant en l'aſſemblée 420
C'eſt toſt offert aller avecques luy;
Ce qu'il conſcent, & de fait icelluy
Le va mener tout droit à la maiſon.
Or il falloit, ſans aucune achoiſon,
Par ſur ung puitz qui reſpond en la rue 425
Entrer léans; Faifeu ne fut pas grue;
Entre premier, l'autre le ſuyt après,
Sans le laiſſer nullement que de près.

Quand eurent prins des ouayes à leur plaiſir,
Veullent ſortir ſans avoir deſplaisir; 430
Faifeu bailla les oayes à ſon confort,
En lui monſtrant la manière qu'on ſort.
Cuydant ſortir, le glorieux luneau
Tumba du hault du puys juſques en l'eau;
Lors s'eſcria: « A l'aide; je me noye ». 435
Faifeu s'en va, & laiſſe luy & l'oaye,
Et ſe coucha en ſa chambre à part ſoy
Si qu'on ne diſt que ce venoit par ſoy.
Les ſerviteurs trouvèrent le Marchant,
Qui bien eſtoit acouſtré en meſchant, 440
Car ſans ſecours bien toſt ſe fuſt noyé;
Le cas par luy ne fut pas regnoyé,
Car lors Faifeu fut trouvé en ſon lict,
Dont il ne fut accuſé du delict.

Comment il trompoit ſa mère pour aller desjeuner qu'el ne fuſt en la maiſon.

CHAPITRE VI.

Ung autre tour faiſoit-il bien ſouvent.
Quant à ſa bourſe il n'avoit que du vent
Et qu'il n'avoit o luy denier ne maille,
Ne luy ſervoit ne rime ne rimaille;
Ses beaulx parler, ſon glorieux quacquet
Lors n'euſſent ſçeu luy ſervir d'un bancquet
Pour desjeuner. Bien adviſoit le temps
Que l'heure eſtoit, ſans noyſes ou contends,
Sa mère aller à l'Egliſe, à la Meſſe,
Quant elle orroit ſonner à la Paroiſſe.
Or s'en alloit le vaillant Chreſtien
Sonner la cloche à Monſieur Sainct-Julien,

Où n'y avoit nul Prebſtre qui chanter
Euſt nul vouloir, mais, pour mieulx l'enchanter,
Faiſoit le gueet; quant venoit d'un couſté,
D'un autre alloit, non pas trop deſgouſté, 460
Incontinent en l'hoſtel ſe fourrer,
Où bien ſçavoit ſon hocqueton fourrer,
Accompaigné de pluſieurs vaillans gens,
Qui d'un denier ſouvent n'eſtoient régens.
Si à l'hoſtel y avoit de bon vin, 465
Croire bien fault qu'au ſervice Divin
Ne le mettoient, mais luy tyroient l'aureille;
Puis emportoient chaſcun une bouteille
Pour le diſner, auſſi mainte autre bribe;
Contre ſon veuil ſerviteur ne regibbe, 470
Car il les euſt bien à ſon gré frottez
Et hors l'hoſtel fort ſoubdain fait trotter.

Comment ſa mère luy ferma la cave, et comment il s'en vengea.

CHAPITRE VII.

Sa mère ung jour voulut aller aux champs
Et le mener, mais laiſſer ſes Marchans
Il ne voulut, contrefaiſant le grave, 475
Penſant pour vray que les clefz de la cave
Luy laiſſeroit, ce que pas el ne fiſt,
Mais s'en alla & de luy ſe deffiſt,
Cuydant gaigner de luy par tel cautelle.
Le bon Marchant fut beaucoup plus cault que elle, 480
Car, tout ſoubdain qu'el euſt le doz tourné,
A la cave ſon chemin a tourné,
Dont tout-à-coup il leva la ferreure,
Et ſes conſors y mena à celle heure.

Là beurent bien & firent gaudion; 485
Mainte chanſon, maint fault & tordion
Ilz firent là par ſept ou huyt journées;
Filles pluſieurs y furent adjournées.
Quant eut bien fait grant chère à ſon plaiſir,
Et ne craignant à faire deſplaiſir 490
Nul à ſa mère, il s'en va où eſtoit,
Et du celier la claveure portoit.
Quant elle a veu ſa claveure pendue,
Luy demanda, quaſi comme eſperdue,
Qui le menoit & que c'eſt qu'il portoit; 495
Il reſpondit, pour tant qu'elle apportoit
La clef du vin, la claveure il emporte
Affin que nul ne rompiſt pas la porte.
Sa mère fort de ce fait le tenſa,
Mais pour ce rien ne l'en récompenſa, 500
Sinon qu'il dit, & bien fort il afferme,
Qu'il rompra tout ſi la cave on luy ferme.
Voyant ainſy que ce il afferma,
Oncques depuis la cave ne ferma.

Comment il ſe vengea de Seur Macée la dévotte, qui le faiſoit tenſer à ſa mère.

CHAPITRE VIII.

Il y avoit en la ville d'Angers 505
Ung lorpidum, qui partout ſans dangers
Se tranſportoit; ſi bien je la dénotte,
Elle avoit nom Macée la dévotte.
Or eſt ainſi que ſouvent gouvernoit
La ditte mère, & ſi la ſubornoit 510
A menacer ſon fils & le reprendre
De ſes malfaits. Doncques il fault comprendre
Que le mignon n'en eſtoit pas content,
Car bien ſouvent il la trouvoit contant
Avec ſa mère & luy faire rapport 515
De ſes follyes, dont perdoit ſon ſupport
Par ſon moïen & par telle raiſon
Qu'il ne ſe oſoit trouver en la maiſon.

Advint un jour, ſans faire grant quacquet,
Que le galland ſe accrocha au pacquet 520
Où ſe pendoient les clefz de cette vieille,
Subtillement que ce fut grant merveille,
Ce temps pendant qu'à ſa mère comptoit
Ses facheries & ſes faitz racomptoit,
Et luy robba la clef de l'huys devant 525
De ſon logis, puis, luy ſoubdain devant,
S'en va quérir une Fille de joye
Secrettement, ſans que nully la voye,
Et la poſa, ſi bien je me remembre,
En l'enfermant toute ſeulle en la chambre 530
De la vieille, & là fiſt en telle ſorte
Que rapporter à ung chaſcun ſe aſforte
Que pour certain la vieille luy a miſe
Pour la livrer à qui elle l'a promiſe
Pour ſon plaiſir comme vraye macquerelle. 535
Or, pour ſuyvir mon dit & ma querelle,
Le miſtoudin, pour parfaire ſon cas,
Ne demande Procureurs n'Advocatz
A rapporter celuy fait à ſa mère,
Mais il s'en vint, faignant douleur amère. 540
Or, toutes fois après qu'il eut renduë
Subtillement & très bien rependuë
A la vieille ſa clef à ſon coſté,
Il a parlé, comme tout deſgouſté.
En regardant la vieille de travers, 545
Il dit ainſi: « Ma mère, à l'envers
Eſt voſtre eſprit de croire à cette v[i]eille,
Qui à tout mal ſonger nuyt & jour veille.

Qu'il ne ſoit vray, ma teſte ſoit hachée
Sy maintenant chez elle n'eſt caſchée 550
Quelque Putain, qu'el garde à quelque Moine;
Je vous ſupply', ſy vous n'avez eſſoine,
Allez y veoir, ſy que je n'en ſoys creu;
S'il n'eſt ainſi, je ſoys tins pour recreu».
La povre v[i]eille eſtoit de ſon faict ſeure, 555
Ce luy ſembloit, par quoy fort elle aſſeure
A la Faifeu & bien fort la requiert
Y aller veoir, aultres choſes ne quiert,
Ce qui fut faict, mès bien fut eſtonnée
Quant y trouva ceſte Fille atournée, 560
Qui affermoit pour vray comme deſſus,
Dont, pour finir & venir au parſus
De ce conte, la povre sœur Macée,
De la maiſon elle fut bien deſmacée,
Et oncques puis ne s'y ouſa trouver; 565
Voèz là que c'eſt que de faulz controuver.

Comment il joua publicquement ung Boullenger, qui avoit faict ung enfant à ſa Chamberière.

CHAPITRE IX.

Ung Boullenger en la ville d'Angers,
Ne craignit point à ce mettre ès dangers
Ung jour qu'i fut prier ſa Chambrière
Faire cela, non obſtant que euſt en bière, 570
Ou en couſche, ſa femme en ſa maiſon,
Et la fillette, où n'avoit grant raiſon,
Mès ſimple eſtoit, le voullut bien ſouffrir
Ce moyannant qu'il ſe voulluſt offrir
Que ce ſeroit par nom de mariage, 575
Quar elle avoit comprins en ſon couraige,
Par ouyr dire à ſa mère aultresfoys,
Qu'en ce faiſant on acquiert mainteſſois
Femme ou mary, dont elle fut contente.
Le Boullenger conſçeut bien ſon entente 580

Et le lui fiſt par nom de mariage,
Mais il fourvint ung aultre quariage,
Quar la fil[l]ette heut foubdain ung enfant.
Le Boullenger nonobſtant luy deffend
Ne le dire, mès tout foubdain fut ſçeu 585
Par la Ville, & lors Pierre Faifeu,
Qui pour préſent eſtoit de la Bazoche,
Ne le garde, mais toſt le met en broche,
Car, pour certain, à Kareſme-prenant,
Luy, qui n'eſtoit de follyes apprenant, 590
Mais Maiſtre en chef & du corps bien diſpoſt,
Des gaudiſſeurs le principal Suppoſt,
Pour mieulx jouer à la vraye vérité
Le cas, qui eſt cy deſſus récité,
En une charte, ou en ung tombereau, 595
Il fiſt mettre ung cuvier tout plain d'eau
Et s'y pouſa tout nud o une fille,
Et charyer ce fiſt parmy la Ville;
Pour mieulx donner entendre le bagaige,
Le alloit faiſant par nom de mariage. 600
Ainſy joua le cas à bon eſcient,
Dont fut congneu que pas trop n'eſt ſcient,
Mais, pour finer, que le faict ne deſguiſe,
Soubdain fut ſçeu des ſuppoſtz de l'Egliſe,
Qui en firent faire information 605
Pour à bon droict, par réformation,
Pugnir le cas, qui eſtoit ung peu creu;
Plus n'en diray, quar pas n'en ſerois creu.

Comment, ung jour qu'il eſtoit à Paris, il joua aux detz avecque les Clercs de la Cour, qui le pipèrent.

CHAPITRE X.

Pour quelque affaire ung jour fut à Paris,
Mais il advint, dont il ne fiſt pas ris, 610
Qu'il ce trouva avec des gens de plume,
Qui bien ſoubdain luy ouſtèrent ſa plume.
Ce nonobſtant qu'il fut bien emplumé,
Par eulx il fut bien touſt deſamplumé,
Car à beaulx detz les gallands le pipèrent 615
Et ſon argent ſubtillement grippèrent,
Tant qu'il n'avoit ne maille, ne denier.
Le luy rendre chaſcun va dénier;
En emprunter ſon *credo* eſtoit tendre,
Tant que Paris par tout ce poeut eſtendre; 620

Le vaillant corps s'advise d'ung cault tour,
Pour eſſayer à avoir ſon retour.
Le lendemain, pour vous le faire court,
S'en vint devant Meſſeigneurs de la Court,
Feignant le ſot dandin & le nyès. 625
Sans leur dire bon jour ne *bona dies*,
Tout en criant leur diſt que de leur gent
Luy avoient faict tout perdre ſon argent;
O ne ſçait quoy, & [o] ne ſçait quel jeu,
Ce nonobſtant ſon argent avoient heu. 630
La Cour en heut pitié incontinent
De le veoir là ainſy incontinent,
Car pour certain cuidoint qu'il n'euſt eſprit,
Dont reprindrent, par ung très grant deſpit,
Ceulx qu'il montra avoir heu ſon argent 635
D'avoir trompé ung povre négligent,
Les menaſſant de les faire tous pendre,
Par quoy bien touſt furent contraints luy rendre
Tout ſon argent, dont ne fut mal content.
Lors s'en alla, ſans faire aultre contend, 640
Se deſguiſer en une aultre manière,
Car de pipper il ſçeit bien la manière
Mieulx qu'ils ne font; il ce trouve en leur voye;
Incontinent detz allèrent par voye
A ſon proffit, tant qu'il heut leur argent 645
Avecque le ſien, par ſon ſubtil art gent,
Sans que l'ung d'eulx en rien le peuſt congnoiſtre;
Leur Maiſtre il fut; bien leur fit à congnoiſtre.

Comment il donna à desjeuner à des Dames de Angers.

CHAPITRE XI.

Luy retourné, chafcun luy fift grant fefte ;
Par tout Angers foubdain fut manifefte 650
Le fien retour, dont perfonne ne pleure.
Or advint il que à une certaine heure
Il fe trouva à quelque bon bancquet,
Où pas ne fut defgarny de quacquet.
Là y avoit Damoyfelles & Dames, 655
Qui bien l'amoèent, voire de corps et d'âme ;
Il fut chaèry de chafcun & chafcune,
Sans eftre hay là de perfonne aulchune.
Pour abréger, l'une ne fut reftive,
Mais des aultres elle fut la plus haftive 660
Luy demander qu'il leur fift ung feftin
Pour fon retour, ou de foir ou matin ;

Le luy nier il ne fut ſi meſchant.
A lendemain le glorieux marchant
Leur aſſigna heur[e] au petit ſaing, 665
Et s'en alla, ſans mettre nays au ſein,
Leur préparer bancquet de bonne ſorte,
Emmy le quel une teſte il aſſorte,
Ou de mouton, [ou] de veau, ne ſçay quelle.
Mais, pour ouyr & ſçavoir la ſequelle, 670
Il eſcorcha ceſte teſte prédicte,
Et de la peau, ſans faire aultre redicte,
Il en couvrit une teſte de mort,
Sans à nully en parler ung ſeul mot.
Lors préſenta ce beau petit préſent 675
A ung chaſcun qui là eſtoit préſent.
Celle qui fut haſtive la première
La deſcouvrir voulſiſt eſtre dernière,
Car chaſcune eut de la veoir ſi grant peur
Que de long-temps nulle ne fut aſeur; 680
Croyez pour vray que guères ne mangèrent,
Mais bien ſoubdain du lieu ſe deſrangèrent.
Ce beau bancquet guères ne luy couſta,
Quar ces Dames bien toſt il deſgouſta
En tel façzon qu'el' en heurent les fiebvres 685
Plus de troys moys, tremblantes comme chièvres.
Par ce point là d'elles il ſe deffiſt,
Tant que depuis bancquet il ne leur fiſt.

Comment à ung aultre bancquet il beut de l'ypocras.

CHAPITRE XI[I].

Après ce faict, à certain bon feſtage,
Pour mieulx gaudir & faire davantage 690
Le Pèlerin fut mené pour esbatre
Les convivez, dont, ſans à nul débattre,
Pluſieurs gayetez fiſt il & paſſetemps.
Entre aultres fiſt, pour faire paſſer temps,
Ung qu'il ne fault délaiſſer jusqu'à *cras*, 695
Quar, pour ſon mieulx boire de l'ypocras,
Pas ne voullut avoir verre ne taſſe,
Mès de ſon lieu ſoubdain il ce deſtaſſe,
Et s'en alla à une choſſerette
Sur ung landier, qui n'eſtoit guère nette. 700
Pour mieulx ſembler le plaiſant & nouveau,
Il [y] voulut boire en faczon d'ung veau;

Or eſt ainſy qu'elle fut ſy très chaulde
Que bien eſtroict le bon galland ſe eſchaulde
En tel faczon que le bec luy pella. 705
De ces cas là point il n'en appela,
Ce non obſtant qu'il en fuſt bien mocqué
D'avoir ſi près la chaufferette chocqué.

Comment, ung ſoir, luy & ces compaignons n'avoient que ſoupper.

CHAPITRE XIII.

Advint ung ſoir, luy & ces compaignons
Pour leur ſoupper n'avoient pas deux ongnons, 710
Et tous eſtoient ſans denier & ſans maille,
Et n'euſſent ſçeu trouver qui leur en baille,
Tant ilz eſtoient bien par la Ville acreuz,
Et de grant fain eſtoient quaſi recreuz.
Pour en avoir il ſe va adviſer 715
Qu'il ſe fauldroit par bendes diviſer,
Faiſant le gueet par toute la Cité,
— Quant chaſcun eſt aller ſoupper cité,
Les Chanoines, ungs o aultres en ſomme
Se font porter leur ſoupper par leur homme, — 720
A voir des gens qui portaſſent corbeilles,
Barriz, flaſcons, pincernes ou bouteilles,

Faire ſemblant de voulloir tout tuer,
Sans rien frapper, mès les deſtituer
Tant ſeullement des bribes & lorreaux 725
Pour le ſoupper des compaignons lureaux.
Chaſcun a diĉt : « C'eſt très bien adviſé;
Ainſy ſoit faiĉt comme il eſt diviſé ».
Lorz ilz s'en vont par bendes & monſeaulx,
Amaſſèrent Dieu ſaiche quelz morceaulx, 730
Et de bons vins tant qu'en heurent aſſez
A ſuffiſance & pour l'heure paſſer.
Mais les Seigneurs, qui leur ſoupper attendent,
Qu'il ſoit ainſy entre eulx pas ne l'entendent,
Tant que leurs gens leur dirent la fortune 735
Qui pour le temps leur fut grant infortune;
Car tel cuidoit manger d'un bon paſſé,
Ou d'ung chappon, qui n'en a onc taſté;
Mais il fallut que Maiſtres & ſervans
Pour ce ſoir là, tant ſuſſent-ilz ſçavans, 740
Fuſſent tout ung & prinſent paſſience,
Ou aultrement n'euſſent pas heu ſcience.

Comment Pierre Faifeu fift le Bafteleur à Baugé.

CHAPITRE XIIII.

Pour fon esbat, ou bien pour quelque cas,
Non trop muny d'efcuz ou de ducas,
Va à Baugé, où là fut quelque temps;
Mais, pour certain, ainfy comme j'entends,
Tant ce joua à prendre fa plaifance
Qu'il luy tourna en grande defplaifance;
Car fon argent bien foubdain luy faillit,
Et le crédit aussy luy défaillit.
Lors, quant ce vit tumber en tel malheur,
Il s'advifa faire le Bafteleur,
Et amaffa en fon hoftèlerie
Force maftins, vieulx chiens de boucherie,
Les enfermant en une chambre feure;
Puis à fon Hofte il dift: « Je vous affeure

Que de ces chiens vous voèrrez faire ung tour
Que n'avez veu en chemin ou deſtour. »
Puys tout ſoubdain fiſt ſonner par la Ville
Ung tambourin, diſant : « Ung homme habille 760
Eſt en tel lieu, qui joue de paſſe-paſſe,
Ayant beſtes des belles l'oultre paſſe ;
Bref, pour faire le faict & le deffaict
En ce monde il n'y a plus parfaict;
Pour ung liard voyra toute perſonne ». 765
L'Hoſte à nully de ce cas mot ne ſonne,
Car pour certain il penſoit eſtre voir
Par ces maſtins quelque nouveaulté veoir.
Gens ſans nombre ce ſont là aſſemblez
Pour veoir le jeu, ont lyards deſſemblez, 770
Quelz il pouſa en ſa bource ou baguette;
Il ne luy chault qui de ce cas quacquette.
Il ennuya d'escouter à la gent,
Mais c'eſt tout ung puysqu'il a de l'argent;
Ces chiens huſlent, rechingnent & habaient; 775
Les attendans de ennuy la gueulle baient;
Bref, quant il vit qu'il fut temps & ſaiſon
De s'en ſortir & laiſſer la maiſon,
Pour ſaigement jouer ſon perſonnage,
Il fiſt renger ung chaſcun par ſon eage, 780
Faiſant ſemblant leur aller demonſtrer
Cas merveilleux & beſtes leur monſtrer.
Il va entrer en ſa chambre à par ſoy,
Et ferma l'huys, le tirant après ſoy,
Puys reſortit ſoubdain par la feneſtre, 785
Sans que aultre bruict à l'hoſtel il fiſt naiſtre,

Et s'en entra coyment emmy l'eſtable
De la maison, ſans [plus] y eſtre ſtable.
D'avanture y trouva ung cheval,
Qu'il emmena ou amont, ou aval 790
Et, pour le cas mieulx vous faire aſſavoir,
On ne s'en ſçeut jamais appercevoir
Qu'il ne fuſt loing, ſans ſçavoir quelle part
Avoit tiré, quant de là ce depart.
Ainſy trompa [les] Baugeoys pour ceſte heure, 795
Quant il heut d'eulx & argent & monteure.

Comment, à ſon retour de Baugé, voullut acheter ung Poulain qu'on ne luy voullut vendre, qu'il heuſt ſubtillement.

CHAPITRE XV.

De ce Cheval je crois qu'il le rendit
Quant fut Angers, ou bien il le vendit,
Je n'en ſçay rien ; mais, ſans chandelle ou cierge,
Ung jour alloit à l'esbat vers Sainct-Sierge, 800
Où il trouve en un petit bordage,
Ung beau poullain, qui n'avoit pas fort de eage,
Mais bien luy pleut. Lors s'en vint à ſon Maiſtre
Le ſupplier qu'il ce voullust ſoubzmettre
Le luy bailler, ſans en faire refus, 805
Luy préſentant tout contant quatre eſcus.
Mais le clouſier, pour faire fin de compte,
De ſon parler il ne tint pas grant conte,

Quar il difoit le poullain & la mère
Pas ne valloir la monnoye qu'il numère 810
Et fe excufoit que fa mère y a part.
Alors Faifeu de luy foubdain s'em part
Et va fonger une bonne cautelle,
Que vous orrez, & pour tout vray fut telle.
Il va trouver ung cheval mort de frays 815
En ung fouffé, qui eftoit là auprès,
Où mainte pye, corneille & corbin
Jà en avoient heu chafcun fon loppin,
Et amaffa les petiz ouffelletz
Et de la chair de petiz morfelèz, 820
Et les poufa en partie de la peau,
Sans à ce faict de nully faire appeau.
Lors s'en alla de nuict en la pafture
Où ce repaift la jument & pafture
O fon poullain, où, pour le faire bref, 825
La charongne a portée à grant grief
Et l'espandit au champ en maint endroit,
Préfupofant pour vroy qu'on entendroit
Les loups avoir en ce lieu dévoré
Le dict poullain; puys là n'a demouré, 830
Mais à fon gré le poullain il emmeine.
Or eft ainfy qu'en la malle fepmaine
Le bon homme, cuydant trouver fa befte,
Au plus matin, fans faire grand tempefte,
Vint au dict lieu; lors fut bien eftonné 835
Et de fon fens quafi tout beftourné
D'avoir perdu fon poullain, que eut tant cher
Qu'il croit mengé; plus ne le fault cercher.

Le propre jour Faifeu vers luy retourne,
Le requérant que nul ne le deftourne 840
Qu'il ne luy vende & livre fon poullain,
Luy affermant que jufques à bien loing
N'y a cheval qui fi fort bien luy plaife.
Le cloufier dift : « Monfieur, ne vous déplaife,
Car cefte nuyt j'ay efté fortuné 845
De mon poullain, dont tout importuné
Eft mon efprit. Les loups en ont fait fefte
Et l'ont mengé; le cas eft manifefte :
Las, je vouldrois le vous avoir baillé,
— Or, » dift Faifeu, « qu'il ne foit point raillé, 850
Car pour certain je l'auray, quoy qu'il coufte.
Tu l'as caché; or, mon amy, efcoute,
Baille le moy, car j'en ay tel vouloir
Que plus dix fois qu'il ne fçauroit valoir
Je le paieray. Pour Dieu ne me refufe ; 855
Tien, dix efcuz, & n'ayes plus nulle excufe ».
Lors le cloufier près qu'il ne fe va pendre
Quant du poullain fe voit telle offre efpandre,
Et en pleurant luy dift : « Monfieur, pour veoir,
Il eft mangé; je vous pry, venez veoir ». 860
Là luy monftra le fait que bien fçavoit
Trop mieulx que luy, mais femblant fi avoit
Rien n'en fçavoir. En faifant malle chère
Luy afferma qu'il euft eu quelque enchère
Qu'on en euft fait; lors du lieu s'em partit, 865
Mais je ne fçay fi rien luy impartit
Pour fon cheval & fi le luy poya.
Or, pour fçavoir comment il [l']employa

Depuis ce temps & luy fiſt nourriture,
Il le nourrit, pour vray, contre nature, 870
Luy apprenant à boyre vin en verre,
Faire les faultz, ſe agenouiller en terre,
Monter dégrez, le fuyvir pas à pas ;
Qui ne l'euſt veu on ne le croiroit pas;
Bref il danſoit & faiſoit mille mines ; 875
Faignant parler, il jouoit des babines;
Bien le portoit, & fuſt juſques à Rome ;
Voylà comment le fiſt le vaillant homme.
Quant l'euſt saiſy, ſi qu'il fut deſcongnu,
Il le touſa & ſi le miſt tout nu ; 880
Tant eſtoit let que s'eſtoient grans merveilles,
Car luy couppa la queuë & les oreilles.
Brief le maiſtre & le cheval n'avoient
Point de pareilz des mines qu'ilz ſçavoient.

Comment, le jour des Licences publicques d'Angers, il voulut faire licencier ſon cheval, diſant luy appartenir mieulx que à ung aſne.

CHAPITRE XVI.

Par chaſcuns ans ung terme eſt limité 885
Le prochain jour après la Trinité
Que Angers on fait la publicque Licence
Et que les Clercs de parler ont licence.
Dens le Pallais, ſans qu'on ferme la porte,
Chaſcun pour veoir & ouyr ſe tranſporte 890
Les harengues, qui là ſe font et forment
Et par raiſons enſemble ſe conforment.
Or eſt ainſy que ung en l'Acte ſe miſt
Et tel Degré percevoir ſe foubzmiſt,
Non cappable, mais en ſçavoir fort rude, 895
Bien démonſtrant n'avoir aymé l'eſtude.

A Faifeu fift quelque fois ung faulx tour,
Lequel penfa ce jour avoir retour,
Car, à l'heure qu'il faifoit la harangue,
Faifeu entra, non defgarny de langue, 900
O fon cheval, qui eftoit fi bien duyt
A le fuyvir que par tout le conduyt,
Et fuft monter la Tour de Babilone
Ou à aller jufques en Aquilonne.
Quant fut monté, en beau latin aorné 905
Le fien parler aux Docteurs a tourné,
Les fuppliant admettre fa Requefte,
Car bien fçavant eftoit; fans autre enquefte,
Pour tant qu'eftoit bien amé & congnu
Le refufer nul ne fift l'incongnu, 910
Mais là luy fut bonne audience faicte
Sans qu'on trouvaft nulle excufe ou défaicte.
Lors devant tous dift: « Meffieurs, attendez;
Je ne fçay pas comment vous l'entendez
Que mon cheval, qui de nature eft noble, 915
Ne préférez à une befte innoble;
Car je voy cy ung afne incencé,
Qui eftre Clerc vous avez difpencé,
Par quoy concludz, deffoubz correction,
Que ne debvez faire telle action, 920
Car fi Dégré à ceft afne on tribuë,
Je maintiendray que mal on diftribuë
Les facultez & tiltres de fçavoir,
Car mon cheval les doit pluftoft avoir ».
Les affiftens tous fe prindrent à rire 925
De quoy Faifeu ce leur eft allé dire,

Car en nul point il n'a temporifé
Que le galland n'ayt bien vefpérifé.
Mettre fon nom je ne veulx ne ne doy,
Mais ung chafcun le monftroit o le doy, 930
Tant qu'euft voulu, pour faire fin de compte,
Eftre enfouy, tant avoit belle honte.
Ainfi Faifeu de luy bien fe vengea,
Puis du Parquet foubdain fe defrengea.

Comment Faifeu alla en Poictou, où en une Hoftellerie fift monter fon cheval au grenier à l'avoyne.

CHAPITRE XVII.

Il s'en alla tout d'un traict en Poictou, 935
Le lieu pour vray où eft ne fçay point où,
Mais toutesfois en Ville ou en Bourgade
Il arriva, fans faire grand brigade,
Et fe logea, au bout ou au meillieu,
Où il penfa trouver le meilleur lieu. 940
Or eft ainfy, pour mïeulx eftre ftable,
Il fift mettre fon cheval à l'eftable,
Et là dedens bien il s'est fait traicter,
Sans marchander en rien ne contracter.
Quant fut au foir, bien commande qu'on penfe 945
De fon cheval, mais pas ne fe difpenfe
I aller veoir; lors voit où c'eft qu'on va
A l'avoyne, dont foubdain controuva

Faire ung bon tour, quel cy je voys eſcripre;
Quant le lyrez vous n'en ſerez que rire. 950
Au ſoir, quant veit que tout eſt deſpeſché
Et ſe coucher chaſcun eſt dépeſché,
Faignant aller au retrect & latrines,
Auſſi dire ſes Veſpres ou Matines,
S'en alla veoir que faiſoit ſon cheval, 955
Lequel trouva tout couché ſon chef val;
Lors l'aſſigna; le cheval l'entendit,
Comme devant j'ay jà à longtemps dit,
Car entendoit tout comme une perſonne.
Faifeu tout bas le cheval appart ſonne ; 960
Signe luy fait que après luy montaſt hault,
Lequel bien toſt le fiſt joyeulx & bault.
Lors le mena au grenier à l'avoine,
Où le laiſſa, quar pas ne le rameine
Mais s'en alla coucher emmy ſon lict. 965
Or l'endemain il y heut beau délict,
Quar au matin Faifeu ce habille & houſe;
Pour s'en aller ailleurs il ce diſpouse,
Mais, quant fut preſt, contrefiſt l'eſtonné
De ne trouver ſon cheval atourné. 970
Lors s'en alla à l'Hoſte faire plaincts
De ſon cheval; l'Hoſte & ſes gens ſont plains
De faſcherie & grande esbahyſſance;
Oncques n'ont tant eſté esbahys ſans ce,
Car pour certain penſoient avoir perdu 975
Ledit cheval. L'Hoſte tout eſperdu
Vint à Faifeu, troublé & remply de ire,
Et, tout faſché, luy a commencé dire:

« Mon très cher Sieur, du pouvre négligent
Pour le cheval vous plaiſe prendre argent, 980
Car pour certain je ne ſache la forte
Qu'il eſt perdu. C'eſt une choſe forte
Le recouvrer; donc je vous pry, pour Dieu,
Ne vous faſchez; prenez le mien en lieu ».
Faifeu ne ryt, mais faint facheuſe chère 985
Et jure Dieu qu'onc n'eut choſe plus chère
Que ſon cheval; plus vault de cent ducatz.
Lors l'Hoſte fut bien eſtonné du cas,
Car Faifeu dit s'en plaindre à la Justice
De luy avoir faicte telle injustice. 990
En quacquetant, faifant tel dyalogue,
Faifeu s'en vint, de marriſſon tout rogue,
Au ſerviteur, feignant de l'outrager,
Luy promettant de le faire enrager,
Tant le baſtra. Le ſerviteur n'a veine 995
Qui ne tremble, diſant que de l'aveine
Il luy donna, & ſa littière fiſt;
Il ne ſçauroit comment le tour ſe feiſt,
Car pour certain il ferma bien la porte.
Faifeu luy dit: « Vien çà, & me raporte 1000
Combien d'avoyne au ſoir luy a baillé. »
Le varlet diſt: « Si qu'il ne ſoit raillé,
Je veulx, pour vray, ma teſte eſtre coupée
S'il n'eût du tout ſon entière ſouppée.
— A, vertubieu », diſt Faifeu, « je ſuis prins. 1005
Viens çà, meſchant; dy moy, qui t'a aprins
Penſer chevaulx ſans le dire à leur Maiſtre ?
Plain ung boiſſeau il luy en falloit mettre.

Où la prins tu ? — Monſieur », dit-il, « en hault
En ce grenier. — Donc, » diſt Faifeu, « il fault 1010
I aller veoir, car je veulx qu'on me pende
S'il n'eſt monté. Il fault que tu entende
Qu'il a eſprit, & entend auſſi-bien
Que homme qui ſoit, ſans y faillir en rien;
Par quoy, s'il veyt que tu as apporté 1015
D'en hault l'aveyne, il s'i eſt tranſporté ».
Lors tout ſoubdain chaſcun ſe meĉt en peine
Aller cercher au grenier à l'aveine,
Et ont trouvé comme Faifeu leur diſt,
D'ont n'y eut nul qui de grant joye ne riſt. 1020
Le bon cheval en fiſt telle deſpence
Qu'il en avoit ſi très plaine ſa pance
Qu'il ne povoit du lieu ſe remuer.
Soubdain Faifeu de couleur va muer
De veoir ainſi ſon cheval trop pencé, 1025
D'ont a requis eſtre récompenſé,
Car ſon cheval à mourir leur afferme
D'eſtre tant ſaoul, & contre eulx tient fort ferme,
Les menaſſant à les faire adjourner.
L'Hoſte luy diſt : « Monſeigneur, ſéjourner 1030
Tant que vouldrez céans pour le refaire;
A voſtre vueil je ſuis preſt ſatisfaire ».
Faifeu fut là encor troys jours, ou quatre,
A ſe gaudir, ſe joüer & esbattre,
Sans que jamais luy couſtat ung Tournoys; 1035
Voyez comment il faiſoit ſes tournoys.

Comment il alla en Bretaigne, où il contrefiſt le Triacleur et le Divin.

CHAPITRE XVIII.

Pour ſon plaiſir, non d'argent trop muni,
Il s'en alla, d'eſprit non immuny,
Ung certain temps, en maint pays & contrée.
Pour le premier Bretaigne a rencontrée, 1040
Où maint cault tour il fiſt, & maint deſduyt
Que tous n'ay pas en ce papier réduyt,
Entre leſquelz, pour abréger le libvre,
Il ſe trouva ung jour d'argent délivre,
Mais ſon eſprit pas ne luy défaillit, 1045
Car en avoir ſoubdain il ne faillit.
Pour mieulx uſer de cautelle ou miracle,
Il ſe adviſa vendre le tyriacle,
En ſe vantant qu'il guériſt de tous maulx
Et de pluſieurs, tant ſoient ilz anormaulx. 1050

Bref, quant eut fait ſes criées & repuces,
Il s'employa vendre la pouldre aulx puces.
Il avoit fait force petitz cornetz,
Pour affronter tous ſes jolys cornetz,
Où n'y avoit que du ſéys de bois 1055
Bien fort pouldré. Adonc à ſes abboys
Chaſcun accourt ; lors en fiſt bonne vente,
Car pour tout vray publicquement ſe vante
Que les puces toutes fera mourir ;
Là eut lyards, pour ſon fait ſecourir, 1060
Tant & ſi bien qu'il fut aſſez content.
L'un des préſens s'adviſa tout content
Que bien ſont foulz de là ſe eſtre admuſez,
Sans qu'il leur diſt la manière de uſer
De la pouldre quelle il leur a venduë ; 1065
A Faifeu va, ſans faire autre attenduë,
Luy demander la manière et la ſorte
Qu'il faut uſer de la pouldre qu'il porte.
Il lui reſpond, ſans faire long quacquet,
Que mettre fault les puces en pacquet 1070
Et les prendre chacune ſeulle à ſeulle,
Et leur pouser la pouldre en la gue[u]lle ;
Toutes mouront ſans faire long ſéjour.
Lors chaſcun riſt de avoir heu celuy jour
Tel paſſe-temps & ſy bonne reſponse ; 1075
Mais tout soubdain le galland fiſt esponce
Et s'en alla, ſans faire long adieu,
Avecque argent que heuſt par ſon plaiſant jeu.

Comment il alla à Nantes où il garantit ung criminel de eſtre pendu.

CHAPITRE XIX.

Quant fut parti d'ont il fiſt ce bon tour,
Il s'en alla, ſans faire alleurs retour, 1080
Droit à Nantes, là où il a faict rage.
Quant il y fuſt, il lui print en couraige
Contrefaire l'Aſtrologue & Divin;
Ce nonobſtant qu'il heuſt charté de vin,
Se fiſt traiſter en homme de ſçavoir, 108
Leur promettant à leur faire aſçavoir
Chouſes cachées, chouſes hors de mémoire;
Qui excèdent & Logicque & Granmoyre.
Tréſors cachez leur monſtreroit pour voir;
Il ne tenoit qu'à y aller pour veoir; 1090
Bref il diſoit, pour mon propos parfaire,
Que expériment il monſtreroit par faire.
Or le cas fut, quant on ouït ſon bruict,
Chacun y va, chaſcun court, chacun bruict,

Chaſcun veult veoir les ſaczons de ceſt homme; 1095
« Plus ſubtil n'eſt », diſent-ils, « juſque à Rom-
Ce temps pendant, comme j'ai entendu, [me. »
Aucun devoit ung jour eſtre pendu
En la Ville, & à l'après-diſnée
Ainſi eſtoit ſa pouvre deſtinée; 1100
Mais les parens du pouvre condamné
Euſſent voulu du bien avoir donné
Grant quantité, quaſi jusques ſans nombre,
Et leur parent n'euſt point eu ceſt encombre.
Ung plus ſubtil en ce cas va viſer 1105
Et tout ſoubdain ſes parens adviſer
Qu'il fault parler au Divin de l'affaire,
Luy promettant, ſi le cas veult parfaire
De délivrer leur amy de priſon,
Sans qu'en nul point ilz en ayent meſpriſon, 1110
Cinquante eſcus il aura pour ſa peine.
Lors regarda ſa bourſe n'eſtre pleine,
Mais du tout vuyde & ſans avoir denier,
Les ſecourir ne leur va deſnier;
On leur promeƈt ſe mettre à l'adventure 1115
Faire leur vueil, moyennant que ouverture
Ilz lui facent de moitié payement,
Ce qu'ilz firent. Lors il s'en va coyment
En ſon esprit la façon cogiter
Comme il pourra le pouvre corps jeƈter 1120
Hors de danger; la manière fut telle,
Qu'il miſt à fin par très bonne cautelle.
Or y avoit pour le temps à la chartre
Geollier nouveau, qui priſonniers enchartre,

Ne congnoiſſant encore les Sergeans, 1125
Dont Faifeu fut adverty par ſes gens.
Bien joyeux fut; lors il s'en va grand erre
Chez ung Sergeant, qui ne tenoit grant terre,
Luy requérant luy faire le plaiſir
De luy preſter, ſans aucun deſplaiſir, 1130
Son ocqueton qu'il porte pour livrée,
Luy affermant pour vroy, à l'arrivée,
Que ſeullement c'eſt pour jouer une Farce;
Sy qu'il ne veiſt que le mygnon le farce,
Il luy bailla troys beaulx eſcuz en lieu 1135
Joucques à tant que il heuſt parfaict ſon jeu.
Le bon Sergeant en lui print affiance
Et luy livra, ſans nulle deffiance,
Son ocqueton, ſon enſeigne & ſa verge,
Sans qu'il cogneuſt que Faifeu le gauberge. 1140
Quant le marchant heut parfaict tout ſon tour,
Tout droict s'en va à la Geolle ou tour;
Bien eſchauffé, feignant avoir grant haſte
Dit au Geolier : « Mon amy, or te haſte
Me délivrer, ſans plus longue traynnée, 1145
Cil qu'on doibt pendre à ceſte après-dinée ».
Le Chartrenier, comme deſſus eſt dict,
N'en fiſt reffus & n'y a contredict.
Pour tant qu'il dict : « Le Juge le commande
Et pour encor parler à luy le mande, 1150
Quar il le veult de rechef confronter
A ung teſmoing, pour de mieulx l'affronter,
Mais il veult bien que ſoit ſecrètement »,
Lors luy bailla, mès bien eſtroitement

Le va lier, ſeignant avoir grant crainte 1155
Qu'il eſchappaſt, puys droict de ceſte emprainte
L'en emmena, ſans faire aultre ſemblant.
Le criminel s'en alloit tout tremblant
De peur qu'avoit, mès pas ne ſçait l'affaire
Que là Faifeu pour luy a voullu faire. 1160
Quant du Geollier ilz furent eſlongnez,
En ung deſtour, ſans gramment beſongner,
Faifeu lui dict : « Mon amy, or deſpeſche
Faire chemin, quar de mort te deſpeſche,
Comme tu vois ». Adonc l'a deſlié 1165
Et s'en alla, non merencolyé;
En certain lieu ces amys l'attendoint,
Qui en ce point l'avoir ne ſe attendoint.
Faifeu leur rend; ilz lui baillent monnoye,
Il fut content, ilz heurent montjoye; 1170
Le ocqueton il rendit au Sergeant
Et retira de luy tout ſon argent,
Puys s'en alla, ſans faire long ſéjour,
Quar il ne veult qu'on le voye là ce jour.
Le peuple attent pour voir faire justice 1175
Du malfaicteur, mès à ſon préjudice
Rien ne feront, quar il eſt hors leurs mains
Et eſt plus loing de dix lieux pour le moins.
Le Juge dict que le Geollier le rende,
Ou que pour luy il fault qu'il poye l'amande; 1180
Le Geollier dict : « Vous l'avez demandé,
Et j'ay touſt faict ce qu'avez commandé ».
Bref nul ne ſçait pour au cas ſatisfaire,
Quant on congnoiſt la manière de faire,

Qu'on doibt juger, le cas bien entendu; 1185
Le ruſtre fut ſaulvé d'eſtre pendu,
Faifeu reſcoux de ſa grant indigence;
Les officiers ne leur intelligence
Rien n'y ont faict. Sy que mieulx il ſoit ſçeu,
Il n'eurent fors du jeu Pierre Faifeu. 1190

Comment à Rennes il contrefiſt le Médicin.

CHAPITRE XX.

Ung jour Angers chez ung Appoticaire
Il fiſt ung tour, lequel il ne fault taire,
Quar ce trouva tout ſeul à ſon plaiſir.
Conſidérant ne faire deſplaiſir,
Print et faiſit de receptes grant nombre, 1195
Feignant jamès n'en avoir veu que l'ombre,
Puys s'en alla trouver ung compaignon
Auquel il dict : « Venez çà, mon mignon;
Si vous voulez que nous aillons enſemble,
J'ay bon eſpoir, ainſi comme il me ſemble, 1200
Que nous ferons très bien noſtre proffit,
Car j'ay icy maintes drogues confit,
Mainte recepte & mainte médicine.
Auſſi de moy je feray très bon ſigne,
Faiſant ſemblant en tel cas eſtre expert; 1205
Auſſi direz, en ſecret & appert,

Que par tous lieux de moy on tient grant compte
En toutes Cours & de Prince & de Conte;
Vous aurez part à ce que acquefterons,
Voyant le pays; ainfi ne quefterons ». 1210
Le compagnon fut de fon alliance
Bien toft preft eftre &, fans contrariance,
S'en font partys fur chafcun fon cheval.
Tant ont erré & amont & aval
Que à Re[n]nes font venuz à la couchée, 1215
Où mainte bade ilz ont là defcochée;
Incontinent à l'Hofte fe vanta
De fon fçavoir, qui bien toft l'efventa,
Car bien eftoit joyeux d'avoir tel hofte.
Faifeu lui diét : « Mon amy, quoy qu'il coufte, 1220
Ung logis feur fault que je aye à par moy
Et mon varlet, pour m'ofter hors d'efmoy,
Car je ne veulx que perfonne en approche
Ne que nully à mes befongnes touche ».
Incontinent l'Hofte fut difpofé 1225
Le mettre en une, où fon cas a pofé.
Par tout fut fçeu que chez ung tel en Ville
Eft arrivé ung Medicin abille,
Dont chafcun jour venoit maint pacient
Defquelz le mal il n'eftoit pas fcient; 1230
Mais son varlet, qui congnoiffoit l'affaire,
Bien entendoit la manierre de faire.
Prenoit l'urine & vers luy la portoit,
Puis tout foubdain recepte rapportoit
Qu'il coppioit fur une aultre recepte. 1235
C'eftoit pourquoy l'entrée leur excepte,

Car il ne veult que nully appercoyve
Le ſien ſecret ne ſon ſçavoir perſoyve.
Or il advint que par bien ou mal fait
Aucuns ſe ſont bien trouvez de ſon fait; 1240
Ce nonobſtant qu'il fiſt à l'adventure,
Furent ſecours de Dieu & de Nature,
Par quoy il eut en ville tel crédit
Que par tous lieux ung chaſcun crye & dit :
« Des Médicins en tant que Terre abunde 1245
C'eſt le meilleur qui ſoit en tout le Monde. »
Mais il advint que la chance tourna,
Car, pour bien peu qu'en santé retourna,
Il en mourut quaſi infini nombre;
Pour ce luy vint ung merveilleux encombre, 1250
Car on doubta que du cas abuſoit
Et que le monde ainſi il admuſoit,
Donc fut conclud qu'il fault le faire prendre,
Pour de tel cas griefvement le reprendre,
Mais ſon Hoſte, de ce cas adverty, 1255
En eut pitié & toſt l'a diverty
Plus demourer, de peur qu'il n'y euſt perte,
Car il véoit ſa ruine toute aperte.
Lors que Faiſeu du cas fut adviſé,
Pas n'a longtemps jaſé ne deviſé, 1260
Mais mercya son bon Hoſte & le poye,
Et s'en alla de Re[n]nes o grant proye,
Sans y avoir dommage ou intereſt,
Et n'attendit pas des Brettons l'arreſt.

Comment à La Flefche il eut des houfeaulx fubtillement.

CHAPITRE XXI.

Ung aultre foys s'en alla pour s'esbattre 126
A La Flefche, où fift, fans rien rabattre,
Le tour que orrez icy présent compter,
Lequel vault bien peine le racompter.
Ung chafcun fçet & par tout eft notaire
Qu'il n'y paffe Abbé Protenotaire, 127
Grand ou petit, de quelque eftat qu'il foit,
Qu'on ne mocque; ce cas un chacun fçait;
Par ce ilz font appelez coppieurs,
Quar à gaudir tousjours font efpieurs.
Or eft ainfy que Faifeu c'y tranfporte, 127
Qui tout foubdain une coppie emporte
D'ung Cordouannier, qui le gaudift et raille
Pour tant que avoit pour cuir bottes de paille.
Faifeu l'entend, qui penfa ce en venger
Dedens bref temps; lors s'en alla renger 128

Et ce loger au meilleur lieu qu'il peut,
O[ù] bien faire ce traićter là il ſçeut,
Et y coucha la nuyt & fiſt grand chère.
Le lendemain, ſans faire longue enchère,
Pour ce venger de cil qui le mocqua, 1285
Ung ſerviteur de l'Hoſtel évocqua
Luy requérant, ſans faire longue pauſe,
Ung Cordo[ua]nnier admener ce diſpoſe,
Qui apporte houſſeaulx pour le houſer,
Luy affermant qu'ont eſté ſi aouſſez 1290
Luy dérober d'où dernier eſt ſorty
Ces deux houſſeaulx, dont bien eſtoit ſorty
Et n'y a nul en ce lieu qui en face,
Par quoy il fault que joucque ici s'en paſſe.
Le Serviteur soubdain luy admena 1295
Le Cordouannier, qui ſy bien le mena
A ſon entrée & lui fiſt mocquerye.
Faifeu s'en taiſt, & n'en dićt mot ne crye,
Mais marchanda, ſans noyſes ou riottes,
Du coppieur une paire de bottes, 1300
Puys il se fiſt houſer la jambe dextre,
Qui fuſt très bien, mès la jambe ſenextre
Il tinſt roide, feignant la botte eſtroićte,
Par quoy soubdain ſa jambe il a retraićte,
Et au maiſtre, qu'il voyoit indigner 1305
D'avoir failly, dićt: « Joucque après digner
Reportez la, qu'elle ſoit renformée
Tant que bien soit à l'aultre conformée »,
Se que bien touſt il fiſt sans contredićt.
Incontinent Faifeu rencontre et dićt 1310

Au serviteur : « Mon amy, ſans grand noyſe
Faitz moi venir, quelque part où tu voyſe,
Ung Cordo[ua]nnier autre que cil qui vint,
Car il eſt cher ». Le Serviteur revint,
Et admena avecques luy un aultre; 131
Auquel il fiſt tout ainſi comme à l'aultre;
Car à ſon pied, dont il n'eſtoit houſé,
Il a trouvé un houſſeau diſpoſé,
Et renvoya l'autre pour remboucher,
Puis tout ſoubdain, ſans granment s'eſmouſcher, 132
Il a diſné & payé ſa deſpense,
Mais de payer les houſſeaux ſe diſpence
Et s'en alla, ſe mocquant des mocquarts
Qui eſtiment les gens ſotz et coquarts;
Car de eulx il eut, ſans faire grant bataille, 132
Houſeaulx de cuyr pour ses bottes de paille.

Comment la Dame de une groſſe maiſon où il hantoit, perdit ung Dyamant en ſa maiſon, qu'il luy fiſt ſubtillement recouvrer.

CHAPITRE XXII.

J'ay jà eſcript pluſieurs & maintes fois
Icy devant que, ſans crainte ou effroyz
En chaſcun lieu, ſans faire grande enchère,
Il ſe trouvoit où on faiſoit grant chère 1330
Et par tous lieux eſtoit le bien venu,
Plus pour jaſer que pour ſon revenu.
Or y avoit ung gros Seigneur notable
Au pays d'Anjou, tenant ſort bonne table,
Et jeune eſtoit, aymant tout paſſe-temps 1335
Et gens joyeux, dont, ainſi que j'entends,
Faifeu l'alloit bien fort fouvent esbatre
Sans riotter, ſans noyſer ou desbatre,

Et pour certain, ſans faire long civé,
A la maiſon il eſtoit fort privé. 1340
Ce temps pendant qu'il faiſoit réſidence
A la maiſon, en faiſant rys & dance,
Ung certain jour la Dame de l'hoſtel
Eut ung ennuy, lequel pour vrai fut tel,
Car elle avoit en ſa main, gauche ou dextre, 1345
Ung Diamant, que l'on renommoit de eſtre
De la valeur de bien cing cens ducatz.
Or, pour ſoubdain vous advertir du cas,
Ou en dormant ou en faiſant la veille,
Du doy luy cheut, dont très fort s'eſmerveille. 1350
Qu'el' ne le treuve eſt ſon cueur très marry
Et n'oſe auſſi le dire à ſon marys
Mais à Faifeu allée eſt s'en complaindre,
Qui reſpondit, ſans grandement la plaindre,
Que bien falloit que le Seigneur le ſçeuſt 1355
Et qu'elle luy diſt, ains qu'il s'en aperſçeuſt.
En ce faiſant le vaillant Pierre maiſtre
La recouvrer luy eſt allé promettre,
Ce moyennant qu'il euſt cinquante eſcuz,
Qu'elle luy promiſt, ſans en faire refuz; 1360
Pareillement, qu'aucun de la maiſon
L'euſt point trouvé, il en rendroit raiſon.
Leurs propos tins, s'en alla ſeure & ferme
Ladicte Dame, & au Seigneur afferme
Du Dyamant le ſuſdict intereſt, 1365
Dont il ne fiſt pas grant conte ou arreſt,
Ce nonobſtant que fuſt le don de nopces
Qu'avoit donné par ſur autres négoces;

Car courroucer ſa ſemme aſſez en veoit
L'avoir perdu, mais grand deuil en avoit. 1370
Or toutesfois à Faifeu il ordonne
Faire son vueil, & puiſſance il luy donne
A ſon plaiſir faire ainſi qu'il entend.
Incontinent Faifeu fiſt tout content
Toſt aſſembler ſerviteurs et ſervantes, 1375
Grans et petitz &, les portes ſermantes,
Les fiſt renger en une chambre à part,
Où de grant peur chaſcun d'eulx avoit part.
Quant il euſt fait, appella Sieur & Dame,
Deſquelz amé eſtoit de corps et de ame, 1380
Et devant eulx aux Servans fiſt ſermon
Du Dyamant, leur diſant : « Nous chermon,
Et ſçavons bien par l'art de nicromance
Celuy qui le a », & tout en évidance
Feignoit chermer la chambre en tous endroitz. 1385
Se pourmenant devant boytteux ou droitz,
Il apperçeut par my une verriere,
Emmy la court, ung garſonnet arrière
Qui n'eſtoit point o les autres venu,
Dont vous orrez qu'il en eſt advenu. 1390
Ce nonobſtant qu'il y en euſt grant nombre,
Cinquante ou plus, ſoubdain feignit, ſoubz umbre
De deviner, que tout n'y eſtoit point.
Les ſerviteurs, ne congnoiſſans le point,
Dirent que nul ne reſtoit de la bende 1395
Fors le Berger : « Donc, dit-il, qu'on le mande ;
Bien le ſçavoys, & autres choſes ſçay ;
Qu'il vienne toſt, & vous verrez l'eſſay ».

Quant fut venu, demande une arbaleſte
Que bender fiſt o grant peine & moleſte, 1400
Car forte eſtoit des meilleures qui ſoient.
Les aſſiſtens très fort s'esbahiſſoient
Que faire il veult, car deſſus il fait mettre
Ung fort raillon, puis ainſi la remettre
Deſſus la table, & couchée à travers, 1405
Tout droit tendue & atournée envers
Par où paſſer on doit devant la table.
Tout ce cas fait, comme réſolu & ſtable,
Diſt à la Dame, & auſſi au Seigneur,
Que nul d'eulx ne heut tant fiance en ſon heur 1410
De demander la bague deſſus dicte
Par nul barat ou cautelle maudicte;
Car il convient, ſans faire nul deſtour,
Que chaſcun d'eulx paſſe et face ſon tour
Devant le trect, arc, arballeſte ou fleſche, 1415
Sans que le cueur d'aucun ſe plye ou fleſche;
Et puis après les Servans paſſeront,
« Mais bien croyez que ne repaſſeront,
Ceulx ou celuy qui la bague retiennent,
Mais eſtre mortz tous aſſeurez se tiennent ». 1420
Son dit finy, chaſcun y a paſſé,
Sans que nul fuſt ne blecé ne caſſé;
Mais, quant ce fut à cil qui a la bague,
A ce ne veult uſer de mine ou brague,
Car pour certain ſe trouva ſi vain cueur 1425
Que s'excuſer ne ſçeut eſtre veincqueur;
Mais tout ſoubdain ſon eſprit ſe tendit
Cryer mercy, & la bague rendit,

En affermant qu'il ne l'avoit robée,
Mais ſans Faifeu euſt été abſorbée, 1430
Auquel on quiſt s'il eſtoit bien certain
Du larronneau; mais jura que incertain
Il en eſtoit &, ſans ſcience telle
Qu'on eſtimoit, avoit quis la cautelle
Eſpoventer par ſubtille leçon 1435
Ceulx qui la bague avoient. En la façon,
Vous pouvez voir que, par ſubtile prouve,
Tel ſe dit bon que meſchant on approuve.

Comment il fiſt une fineſſe pour couſcher en la chambre de ſa mère avecques ſa Chambrière.

CHAPITRE XXIII.

Le bon mignon en ſes jeux & esbatz
Ne laiſſoit pas eſtre tendre du bas. 1440
Or y avoit, demeurante o ſa mère,
Une Servante & très belle commère,
Que fort aymoit; en deſirant jouyr,
Le cas qu'il fiſt vous le pourrez ouyr.
La dicte fille, ainſi que me remembre, 1445
Couchoit tous jours en ung lict de la chambre
Où la Faifeüe en tous temps ſe couchoit
Et voulentiers guères n'en deſcouchoit;
Par quoy ne peult en avoir jouyſſance
Ne jour ne nuyt, donc a esbaïſſance, 1450
Mais, pour venir au deſſus de ſon fait,
Par ung beau ſoir le Luttin contrefait

Et va monter au grenier ſur la chambre
Où gyſt la mère &, demenant maint membre,
Auſſi criant très fort piteuſement, 1455
En tabourdant, dont esbayſſement
Sa mère a eu & en fourſault s'eſveille,
Dont de l'ouyr elle eut très grant merveille,
Mais plus fut elle eſtonnée de veoir feu,
Que par ung trou monſtroit Pierre Faifeu, 1460
Car pour certain elle cuydoit eſtre morte
D'ouyr ce bruyt & veoir feu en la ſorte,
Penſant pour vray que ce fuſt quelque Eſprit,
Qui toſt vouluſt ſon corps rendre perſcript.
Or tout ſoubdain de ſon liĉt ce dépose, 1465
Et nullement depuis elle ne repoſe,
Mais s'en alla à genoux prier Dieu
En l'oratoire ou en ung certain lieu
Qui loing eſtoit de la chambre où elle couſche.
Incontinent le marchant ſe deſcouſche 1470
Et va tout droit o la fille couſcher,
Qui de grant peur n'a oſé deſcouſcher
Ne ſonner mot, dont a trouvé ſa coche,
Et droiĉtement par pluſieurs fois l'encoche;
Dont, pour certain bien l'avoir encochée, 1475
Dedens neuf moys le trouva accouſchée,
Car, depuis que eut une foys encoché,
Par pluſieurs fois avec elle a couché
Et n'en fiſt plus reffuz ne nulle enchère,
Par quoy on dit que la pinte plus chère 1480
D'un bon tonneau de vin eſt au percer;
Ce que j'en dy c'eſt pour le temps paſſer.

Comment quelque foys il ſe trouva seul avecques de ſes compaignons chez ſa mère, & pour desjeuner tira la viande du pot & y miſt une pierre.

CHAPITRE XXIV.

Souvent avoit le galland appétit
Sans nul denier avoir, grant ou petit;
Mais ſon refrain, quant avoit indigence, 1485
C'eſtoit aller avecques diligence,
Droict chez ſa mère y prendre ſon repas.
Donc fault sçavoir que plus toſt que le pas
Ung certain jour chez ſa mère ſe trouve,
Où d'un bon tour il a monſtré l'eſprouve, 1490
Car a trouvé ung jambon en ung pot,
Lequel, pour mieux uſer de ſon tripot,
L'a emporté, ſans à nul le requerre,
Et en ſon lieu mit une groſſe pierre;

Sans qu'on le viſt ou ſortir ou entrer, 1495
S'en eſt allé. Doncques pour mieux rentrer
A mon propos, quant de diſner fut heure,
La Chamberière, en cuydant eſtre ſeure
Que le jambon fuſt cuit & preſt manger,
A le tyrer elle s'eſt allée renger, 1500
Et dans le pot miſt broche ou lardouère,
Mais n'y entroit, dont s'en alloit arrière;
Par pluſieurs fois elle y a fait retour ;
Tousjours eſtoit comme le premier tour.
Quant a eſté ennuyée de l'affaire, 1505
Ouſter soubdain le brouet ne diffère,
Car ſa maiſtreſſe avoit envie diſner
Et qu'elle chommoit ſe voulloit indigner.
Lors la Servante eut fort grand mal au cueur,
Quant aperçeut ce qu'a fait le mocqueur, 1510
Et l'eſt allé à ſa maitreſſe dire,
Qui pas n'en riſt, mais en eſt plaine de yre;
Mais, malgré elle, en gré prendre il luy fault,
Car du jambon pour l'heure elle a deffault,
Et pour tel cas il ne fault qu'elle ſe indigne, 1515
Mais pour la chair fault que de ſouppe diſne.
Ainſi voyez comme neceſſité
Oupvre l'eſprit, ainſi qu'eſt recité.

Comment en la compagnie de aucuns de ſes amys il fut queſtion que l'un de la bande payaſt une chopine de ypocras, pour laquelle avoir fallut faire cédulle, qu'il eſcripvit.

CHAPITRE XXV.

Une heure eſtoit o aucuns ſes amys
A bancqueter, où ſa peine il a mis 1520
Faire payer à l'un de la cohorte
Une choppine ypocras. Or la ſorte
Pour quoy ce fuſt pas je ne le ſçay bien
Mais y avoit tout plain de gens de bien
Qui grand vouloir avoient de tel vin boire. 1525
Le compagnon, ſans perdre son mémoire,
Fiſt ſi très bien que l'autre en fut content.
Pour en avoir ſans le payer comtant,

Fallut ſoubdain conſtruyre une cédule;
Toſt la baſtir Faifeu point ne recule, 1530
Et n'a failly y mettre tout le pot.
A la ſigner, ne craignant tel tripot,
Sans regarder, ſon amy ne refuſe.
Or tout ſoubdain, ſans faire longue muſe,
Faifeu s'en va gentement la porter 1535
Droit chez Bruère, & a fait apporter
De l'ypocras toute pleine une quarte,
Car, en ayant tousjours cédule ou charte
Dudit Seigneur, rien ne refuſeroit
Et pour ſon corps tout ſon bien uſeroit. 1540
En bancquetant chaſcun d'eulx s'eſmerveille,
Car ne ſçavoient la fineſſe & merveille
Que a fait Faifeu, car l'ypocras dura
Tout le bancquet, & nul n'en endura,
Et ne cuydoint avoir eu que choppine. 1545
Quant eurent fait, pour payer la propine
De l'ypocras vint ledit créditeur
Et ne penſant eſtre grandment debteur.
Adonc Bruère a deſployé ſa lettre;
S'il n'eſt peſneux, il commença à l'eſtre, 1550
Car pour choppine ung pot il a poyé,
Dont fut bien fait & très bien employé,
Car jamais nul ne doibt ſon ſing eſcripre
Que le deſſus n'ayt ſçeu gouſter et lyre.

Comment un jour, s'en venant de Orléans par ſur la rivière de Loyre, il fiſt tayre les Lavandières de buée à Bloys.

CHAPITRE XXVI.

A Orléans ung temps fut à l'eſtude, 1555
Mais tout ſoubdain il print ſolicitude
S'en retourner Angers veoir ſes amys.
Or, pour ce faire, en ung batteau s'eſt mys,
Accompagné de pluſieurs gens notables.
Croire il vous fault que maintz motz profitables 1560
En ce baſteau furent bien propoſez;
Or en nouant ſe cuydoint repoſer
Dens le baſteau, car avoint fait la veille,
Jouant la nuyt. Or eſcoutez merveille
Qu'il leur advint; ung grant bruyt ont ouy, 1565
Dont de prinſault nul ne fut resjouy,

Car il ſembloient que fussent dix banières
De gens de guerre, & s'eſtoient buandières
Qui là eſtoint pour leur buée laver,
Dont tout ſoubdain chaſcun ſe va lever; 1570
Les regardant ſe reputent infames
Avoir eu peur ouyr le bruyt des femmes.
Tout ce cas fait, ainſi comme j'entens,
Faifeu leur diſt, pour faire paſſer temps,
Que dix eſcuz contre tous eulz va mettre 1575
Qu'il fera bien tout leur cacquet remettre,
Et que ſoubdain bien taire il les fera
Sans leur toucher & ne leur meffera.
Incontinent entre eulx fut fait la miſe;
Alors Faifeu c'eſt mis tout en chemiſe 1580
Et d'un habit de Diable il s'eſt veſtu,
Car à Paris il s'eſtoit esbatu
A l'achepter, pour maint paſſe-temps faire.
Luy acouſtré en ce point, ne diffère
Bien toſt monter tout au hault de la hune, 1585
Cryant, hurlant; incontinent pas une
Femme qui fuſt n'a ſonné ung ſeul mot,
Mais teues ſe ſont, n'attendant que la mort,
Car pour certain de grant peur admirable
Toutes cuydoient que ce fuſt le grant Diable. 1590
Ainſi gaigna, & chaſcun fut content;
De dix eſcuz il fut payé contant;
Ce luy fut gaing, & tout par adventure:
Il n'eſt qu'avoir d'eſprit bonne ouverture.

Comment il cuyda à Angers eſtre ſurpris avecque quelque fille dont eſtoit amoureux, & comme il ſe ſaulva.

CHAPITRE XXVII.

Souvent voyt-on aucun faire le fin, 1595
Qui le plus toſt eſt trompé à la fin,
Comme il advint d'un qui ſi bien ſe aſſorte
D'une fille, cuydant eſtre ſa ſorte,
Qu'il ſe fyoit en elle de ſon bien.
Bref, tout conclud, ne luy challoit de rien, 1600
Car tant cuydoit prude eſtre ſa Servante
Que de bonté d'elle par tout ſe vante;
Mais trop eſtoit en ce cas abuſé,
Car lors Faifeu, en tel point bien ruſé,
L'entretenoit, & ſoubz la couverture 1605
Du pacient. Or en fiſt ouverture

A ung quidam, veſtu de grys ou vert,
Où ſe fyoit, qui tout a deſcouvert
Au Principal, quel, voyant tel déſordre,
N'en eſt content, bien y penſant mettre ordre. 1610
Or, pour venir à fin de ceſtuy faict,
Ung jour faingnit aller aux champs; de fait
Il s'en partit, & diſt ne retourner
A la maiſon qu'il n'ayt fait attourner
Et accoutrer certaine ſon affaire. 1615
Sa Servante ſoubdain pas ne diffère
Mander Faifeu, lequel à elle vint;
Vous orrez cy le cas quel lui advint.
Le Maistre avoit mis gens en eſchauguette,
Dont l'un d'iceulx ſi bien à point le guecte 1620
Que pour certain léans l'a veu entrer;
Donc, pour venir au point & mieulx rentrer,
S'en vint au Maiſtre, qui point veu ne l'avoit,
Mais en ung lieu ung autre entrée guettoit,
Et luy compta, comme très bien aprins, 1625
Que, ſi on veult, le compagnon eſt prins.
Joyeulx il fut de le povoir ſurprendre,
Mais marry eſt la Servante reprendre
De ceſtuy fait, veu que tant il l'amoit
Et en elle tout ſon affy avoit. 1630
Or, pour conclurre, à ſa porte eſt venu,
Faignant eſtre des champs jà revenu.
La Servante, qui point ne s'en prend garde,
A la feneſtre incontinent regarde;
Quant ſon Maiſtre jà venu aperçeut, 1635
Comme morte quaſi parler ne ſçeut,

Sinon qu'elle dit à Faifeu : « C'eſt mon Maiſtre. »
Donc toſt reſpond : « Où me pourray je mettre ?
S'il me treuve, je ſuis mort et perdu ».
Lors ſe adviſa ſoubdain, tout eſperdu, 1640
De ſe monter hault en la cheminée,
Ce qu'il a fait, ſans noyſe avoir menée.
Le Maiſtre vint, qui entra tout faſché,
Luy & ſes gens quérans où eſt caché ;
Par tout ont quis, mais point ne le trouvèrent, 1645
Et leurs eſpritz tous au cas approuvèrent.
Quant eurent quis, tant au hault comme au bas,
Sur les maiſons, couvertures, rabbatz,
Pour leur chauffer l'un miſt une bourrée
Emmy le feu, qui toſt fut esbourrée, 1650
De quoy Faifeu fut ung peu eſtonné,
Et ſi en eut son eſprit beſtourné,
Car la challeur & faſcheuſe fumée
Luy font trop mal, dont ſe amye eſt fumée.
Quant aperçeut ne povoir eſchapper 1655
Sans eſtre veu, commenca à tapper
Et faire bruyt comme une Ame damnée,
Qui en Enfer bruſler eſt condamnée ;
Contrefaiſant ſa voix, faiſant tonnoire,
Se laiſſa cheoir au feu, puis print ſon erre 1660
A s'enfuyr. Chaſcun fuigt devant luy ;
Nul ne l'attend & ne luy fait ennuy,
Car tant ont peur le veoir en telle forte
Qu'il ne leur chault lequel de eulx premier forte ;
Ung chaſcun d'eulx tant eſtoit interdit 1665
Qu'ilz n'euſſent ſçeu que c'eſtoit à voir dit.

Il s'en alla ſans que nul le retint,
Mais bien heureux le plus hardy ſe tint
Eſtre eſchappé ſans avoir autre atteinte;
Ainſi Faifeu leur bailla ceſte eſtrainćte. 1670

Comment au Mans il fift gageure avecques les Clercs de Praticque à qui feroit la plus belle Lettre.

CHAPITRE XXVIII.

Par tous climatz & en toutes contrées
Les mains du Mans font fi bien accoutrées
A bien efcripre & la lettre parer,
Qu'en chafcun lieu on s'en veult emparer.
Or eft ainsi qu'un jour au Mans fe trouve 1675
Ledit Faifeu, où, pour faire une efprouve
De fon efcrit encontre les Manceaulx,
Il fift tel cas dont on parle à monceaulx,
Car fe adreffa à ung Clerc de Bazoche,
Contre lequel dix beaulx efcuz desbroche 1680
De fon gibatz que mieulx il efcriproit
Que ledit Clerc, fi que jà n'en riroit;

Lequel Clerc toſt contre luy alla mettre
Que plus que luy il feroit belle lettre.
La miſe tinſt ; le Clerc va commencer 1685
Ung beau caddeau, qu'on ne ſçauroit penſer
Ne regarder une choſe mieulx faicte ;
Mais pluſieurs poinctz fiſt ains que fut parfaicte ;
Or, toutesfois il la parfiſt enfin.
Par quoy Faifeu, contrefaiſant le fin, 1690
Faignit perdu, luy requérant quictance
Pour ung bancquet. Adonc le Clerc qui tance,
Luy reſpondit n'en donner ung eſcu.
Doncques Faifeu, ſans tirer corps ne cu,
La plume a prins & tyra une lettre 1695
Triumphamment, ſans qu'ung ſeul trect y mettre,
Donc fut jugé le Clerc avoir perdu.
Alors requiſt, comme tout eſperdu,
Qu'allaſſent boire & desjeuner enſemble ;
Ce qui fut fait, luy couſtant, ſe me ſemble, 1700
Deux beaux eſcuz pour faire le bancquet.
Alors Faifeu ne perdit le caquet
Le mercier du bancquet qu'il luy donne,
Mais des eſcuz rien il ne luy pardonne,
Car tout il eut ce qu'il avoit gaigné ; 1705
Oncques le Clerc n'en a rien rengainé.
Ainſi monſtra à tous qu'on ne doit croire
En ſon ſçavoir, car meint s'en peut meſcroire.

Comment, à Chafteaulx en Anjou, il fift le Marchant de pourceaulx.

CHAPITRE XXIX.

Bien avez veu, faifant ces tours & faultz,
Que par Fortune avoit souvent affaultz 1710
Par cy-devant, mais ung tour de fa roë
Depuis ce temps eut, luy faifant la moë,
Car, comme alloit en maint pays à l'esbat,
Elle luy joua ung tour de fon rabbat;
Car, luy eflant au beau pays de Touraine 1715
Et s'esbatant faire mainte fredaine
Et jeux joyeux, fon argent tout perdit,
Dont fon efprit quafi s'en efperdit.
Or, ce voyant, fallut vuyder la place;
Pour en chercher, tout foubdain fe defplace 1720

Et par Chaſteaulx en Anjou print chemin,
D'ont vous verrez, en charte ou parchemin,
Le tour qu'il fiſt en une hoſtellerie ;
Nul ne le orra qui de bon cueur ne rye.
Voyant qu'il n'a dont payer ſon eſcot, 1725
Sans le conſeil de Bède ou de l'Eſcot,
Il s'adviſa Marchant ſe contrefaire
De gras pourceaulx &, pour mieux ſon cas faire,
Quant arriva, à l'Hoſteſſe il a dit
Que bien ſoubdain, ſans aucun contredit, 1730
On eſpandit force bled ou aveine
Emmy la cour, pour pourceaulx qu'on ameine
Bien un millier, dont il ſe dit Marchant,
Ce qui fut fait, mais ne fut ſi meſchant
Que cependant n'ayt bien ſa repeuë prinſe 1735
Et ſon cheval; puis, ſans aultre reprinſe,
Quant heut diſné, ſemble lui ennuyer
Qu'ilz ne venoient, donc, pour déſennuyer,
Il fiſt ſemblant vouloir aller encontre
Sur ſon cheval, que ſoubdain il rencontre 1740
Enharnaſché, car nully ne doubtoit
Que fuſt Faifeu, mais pour vray ſe l'eſtoit,
Qui s'en alla ſans payer ſa deſpence,
Car pas n'avoit le denier; mais je pence,
S'il en euſt eu, voulentiers euſt poyé; 1745
Quant en avoit tout eſtoit deſployé.
L'Hoſte ſe attend avoir des pourceaulx houſtes,
Mais les avoir fuſt encore aux eſcouttes,
Et ſi fallut tout ſon bled reſſerre[r]
Le lendemain, dont en euſt de enferrer. 1750

Ainſi Faifeu leur monſtra de ſes geſtes:
Eſprit ſubtile à beſoing vault Digeſtes.

FIN DU TOME
PREMIER

LES FAITZ
MAISTRE PIERRE FAIFEU

Comment il danſa une Morisque en une chemiſe glacée.

CHAPITRE XXX.

Au temps d'yver qu'il faiſoit facheux temps
Et très grand froit, ainſi comme j'entends,
Nouvelleter luy print en fantaiſie 1755
Ung certain jour devant la Bourgeaiſie,
Car ſa chemiſe au ſoir il fiſt tremper
Et mettre au vent pour de mieulx l'attremper,
Dont lendemain eſtoit toute glacée
Et de glaſſons par tout entrelacée. 1760

Or en ce point il la print & veſtit,
Et puis après ſes jambes reveſtit
De clochettons ou petites ſonnettes.
Or, ſans plus prendre hardes ou beſongnettes,
La teſte nuë, en chemiſe & piedz nudz, 1765
Pour mieulx dancer & faire faultz menuz.
Ayant o luy ung Meneſtrier abille,
Alla dancer parmy toute la Ville,
Dont fut bien rys. C'eſt tout ce que acqueſta
Pour celuy fait; rien plus ne conqueſta; 1770
Nulz biens ne veult, mais qu'il puiſſe complaire;
Onc ne voulut à perſonne deſplaire;
Fors, quant n'avoit argent, trouvoit moyen
En recouvrer de Chanoine ou Doyen,
Ou aultres gens, ſans le robber ou prendre 1775
Sans leur vouloir; doncques il fault aprendre
Neceſſité par eſprit ſecourir :
Rien impoſſible à nul, ſinon mourir.

Comment de rechef fut amoureux de quelque Dame, à qui, pour ce faire, donna trois aulnes de eſcarlatte.

CHAPITRE XXXI.

Pour tant qu'eſtoit friſque & gay, bon marchant,
Chez quelque Dame il s'en vint bien marchant, 1780
Car d'elle eſtoit féru de l'eſtincelle
Du dard d'Amour. Ung certain jour que d'elle
Penſoit jouyr, il la pria très fort
Que conſentiſt, & y fiſt ſon effort,
Ce qu'el' nyoit, mais luy bailla ſi belle 1785
Que fut contente & ne fut plus rebelle,
Ce moyennant que de luy euſt préſent
Honneſte & bon, que le vaillant plaiſant
Luy accorda; s'eſtoit de l'eſcarlette
De quoy luy faire ou robe ou coctelette 1790

Le cas conclud, il ne fut ſi meſchant
La refuſer, mais va chez ung Marchant
Toſt emprunéter trois aulnes d'eſcarlatte,
Bien juſtement meſurées d'une latte;
Mais il fallut, comme aultrefoys j'ay dit, 1795
Qu'il laiſſaſt gage ou argent pour crédit.
Or eſt venu le vaillant cappitaine,
Veſtu de drap de soye ou de fuſtaine,
Faire préſent à la Dame prédicte,
Le ſus nommé, ſans faire aultre redicte, 1800
Donc il jouyt de ſon veuil & plaiſir.
Or entendez, ſans prendre en deſplaiſir
Ce qu'il luy diſt; il luy a fait acroire,
Car onc de luy ne ſe vouluſt meſcroire,
Que, pour trop mieulx ce drap mettre en ſon 1805
Il fault qu'il ſoit par une nuyt attainct [teinct,
De l'aer de nuyt, ou bien de la rouſée.
La ſotte fut de ſon dit arrouſée,
Tant qu'el' permiſt que toſt on l'allaſt mettre
En la gouttière, où ſoubdain le bon maiſtre 1810
Bien le trouva, le print, & le resduyt
A ſon Drappier, dont l'argent qui luy duyt
Luy fuſt rendu la propre mattinée.
La pouvre beſte en fut bien maſtinée,
Car a perdu ſon drap, preſlé ſon cu, 1815
Et ſon mary par ce point fiſt cocqu.

Comment chez une de ſes tantes
trouva ung coffre ouvert, où
avoit argent, qu'il print,
& y enferma ung
regnard tout
vif.

CHAPITRE XXXII.

Ung chaſcun ſçet que oncques n'eut convoitiſe
Biens amaſſer, mais bien penſoit la guyſe,
Quant n'en avoit, ſoubdain en recouvrer.
Or chez ſa tante ung ſoir ſe va trouver, 1820
Où a trouvé ung coffre ou une huge
Tout deſcouvert, ne craignant Roy ou Juge,
Auſſy penſant, comme très bien apprins,
Qu'il eſt ſon hoir, car de l'argent a prins
Que y a trouvé, pour paſſer ſon affaire; 1825
Mais, pour bien mieulx de tel cas ſe défaire

Qu'on ne doubtaſt que fuſt luy, ung regnard
Dedens poſa, enferma, en eſgard
Qu'on penſeroit que fuſt Diable ou Diableſſe,
Ou quelque Eſprit, qui ſouvent les gens bleſſe, 1830
Ce que fut vray, car nul n'osoit toucher
Au prédict coffre & en rien approcher.
Mais quelque jour Faifeu s'i eſt trouvé
Tout à propos, qui le fait aprouvé
Leur a rendu ; car ſoubdain on lui conte 1835
Le cas prédict, dont il ne tint grant conte.
Car tout ſoubdain, comme prompt & hardy,
Je ne ſçay pas ſi ſe fut au mardy
Mais toutesfois de la journée ne chaille,
Il print la clef, ſans faire grant bataille ; 1840
Le coffre ouvrit, d'ont faillit le regnard
Si très ſoubdain que nul n'eut point de eſgard
A ce qu'eſtoit, mais faiſoit grant tempeſte,
Et ne ſçavoient ſi c'eſtoit Diable ou beſte.
Ou coffre on quiſt, mais l'argent n'y fut plus ; 1845
Donc, pour conclurre & venir au ſurplus,
Rien on ne ſçeut de Faiteu la fineſſe ;
De ce propos pour venir à fin eſſe.

Comment, pour quelque follietterie,
ne ſe oſoit trouver chez ſa mère,
& comment à ung ſoupper
il ſe y trouva.

CHAPITRE XXXIII.

Comme ay jà dit que par envye amère
Le plus ſouvent ne ſe oſoit chez ſa mère 1850
Trouver, ou veoir, par meſchantz faulx raportz,
Dont bien ſouvent les juſtes poient deportz,
Or advint il quelque fois que heut famine,
Et bien ſçavoit que meint eſt qui fait mine
A ung ſoupper que chez ſa mère on fait. 1855
Comme ſçavez qu'en eſté on le fait,
Ce ſouper fut ſoubz le vollier ou treille,
Où y avoit maint flaſcon ou bouteille
Emmy la court où faiſoit manſion
Sa dicte mère. Or, ſans grant menſion 1860

Faire ou desbat, voyant qu'on le deſpriſe,
Incontinent en Diable ſe deſguyſe,
Et par le puys, dont devant eſt parlé,
Le vaillant corps eſt entré & allé
Se préſenter devant la compagnie, 1865
Où on ſouppoit, qui toſt deſcompagnie
A bien eſté, car tant eurent de peur
Que la pluſpart d'un moys ne fut aſeur;
Car toutes pars chaſcun fut variable
Et pour certain cuydoient que fuſt le Diable. 1870
Alors il fiſt au soupper ſon proffit,
Car à menger trouva tant qu'il suffiſt;
A ſes compaings alla ouvrir la porte,
Qui l'attendoient, & tout le cas leur porte.
Or bien joyeux ilz furent pour ce coup, 1875
Car ne penſoient en trouver ſi acoup.
Les affiſtens furent tous preſtz refaire
Autre ſoupper, ou penſer aultre affaire,
Ce nonobſtant qu'ilz n'eurent meshuy cueur
Boire ou menger, ne penſans au mocqueur, 1880
Mais le marchant ne fut pas deſgouſté;
De bien ſoupper rien ne luy a couſté.

Comment ung jour vient à ung ſien amy luy prier qu'il luy donnaſt à bancquetter, lequel luy reſpondit qu'il n'avoit que ung pain, de bien la valleur de cinq ſols, qu'il luy donnoit s'il le pouvoit manger, & comment il en fiſt, & de la reſponce qu'il fiſt après.

CHAPITRE XXXIIII.

Le vaillant corps n'eſtoit point deſgouſté
Aller ſouvent en maint lieu & couſté;
Quant il avoit d'aucune choſe affaire, 1885
En demander jamais il ne diffère.
Or ung jour fut, ou qu'il n'avoit argent,
Ou qu'on avoit emporté le régent

De la maiſon où le pain on enferme ;
Mais toutesfois l'eſprit n'avoit trop ferme 1890
Pour ce jour là, pour la fain qu'il avoit,
Et croy vrayment que trouver n'en ſçavoit,
Ou bien faiſoit par manière de rire,
Car ce jour vint à ung ſien amy dire
Qu'il luy donnaſt ung peu à bancqueter; 1895
Lequel reſpond, pour l'ouyr caqueter,
Qu'il n'a q'ung pain, lequel luy abandonne;
Si tout menger le peult, il le luy donne
Car bien ſix folz il valloit grandement,
Dont n'euſt cuydé qu'euſt eſté ſi gourmand. 1900
Ledit pain print ſans que guère il empeſche;
Incontinent il en a fait depeſche
Et le mengea, dont ſon amy ne riſt,
Car plus n'en a, et quaſi s'en marriſt,
Pour tant qu'avoit auſſi le Capitaine 1905
Beu de ſon vin deux potz ſans grande peine,
Et ne luy chault ſi nul en eſt marry,
Femme ou Varlet, Chamberière ou Mary;
Mais, devant tous faiſant ung tour ou roë,
Pour tout payement il luy a fait la moë, 1910
Puis luy à dit que luy & ſa jument,
Sa femme, enfantz, chatz, chiens, en meint mo-
Et ſon cheval, ſon Varlet, Chamberière, [ment,
Tout ſon avoir, & devant & derrière,
Il mengeroit, & le grant Dyable o tout. 1915
Donc ſon amy, ayant eſgard à tout,
Malgré ſes dens luy a fallu en rire,
Par quoy le fait j'ay bien voulu eſcripre,

Car pour tout vray luy mefmes l'a conté
Comme il eft cy en ce lieu raconté, 1920
Dont vous voyez qu'en faitz & en langage
De plaifanter en tous lieux faifoit rage.

Comment il vendit du vin ſur les champs, qui eſtoit à ſa mère.

CHAPITRE XXXV.

On doit penſer que le mal S. François
Souvent avoit, comme on voit maint François
Qui à gaudir s'esbat & prend ſa cure ; 1925
Si le ſurprint, mais ſoubdain il procure
En recouvrer, non par ſort ou Devin.
Il eſt certain que ſa mère eut de vin,
Ne ſçay combien, mais toutefois grant nombre
Elle en avoit aux champs. Or une encombre 1930
A toſt trouvé pour en avoir argent
Le vaillant filz, car bien fut diligent
Mener Marchant, auquel l'a demonſtré,
Vendu, livré, & luy a remonſtré
Toſt le lever, ou bien du guarantage 1935
Ne luy promet, mais luy diſt davantage,
De peur qu'il fuſt d'aucun anticipé,
Après avoir amplement occupé

Tout le payement : « Mon amy, or te haſte
Lever ton vin, ou bien le cas tu gaſte, 1940
Car, ſi tu faulx ce jourd'huy le lever,
Aucun pourra contre toy s'eſlever ;
Liève le toſt, car préſent le te livre,
Et l'emmener tout ſoubdain te délivre ».
Le Marchant fut de ſon fait pareſſeux, 1945
Car il ne ſçeut lever du vin que deux
De ſes tonneaulx qu'incontinent la mère
Ne le ſçeuſt bien, dont eut douleur amère,
Mais toutesfois à ce cas a pourveu.
Tout regardé, adviſé & prou veu, 1950
Le Marchant fut trompé par sa pareſſe ;
La mère auſſi, que le cas appareſſe,
Perdit du vin deux pippes ; toutte ſomme
Pierre eut argent, dont indigence aſſomme.
Voyez comment, en plain jeu ou rabbatz, 1955
Pierre Faifeu uſoit de ſes eſbatz.

Comment il devoit argent à ung créditeur, qui le mift en Juftice.

CHAPITRE XXXVI.

Ayant ufé de plufieurs paffe-temps,
Ung certain jour il fut, comme j'entends,
D'ung créditeur évocqué en Juftice,
Où il refpond, mais, craignant injusflice, 1960
Ont appoinélé certain jour fe trouver
En aucun lieu pour la debte approuver.
Or eft ainfi que Faifeu anticipe
Aller au lieu, & aux gens s'efmancipe
Da la maifon compter tout fon affaire, 1965
Leur fuppliant que brief lui vueillent faire
Quelque plaifir, leur promettant buttin
De ce que aura en jouant fon luttin.
L'Hofte & l'Hofteffe en ce ne le defdirent,
Mais d'un voulloir très voulentiers luy dirent 1970
Que preftz eftoient faire à fa voulenté
Et que foubdain il fût entalenté

A leur compter la manière de faire
Qu'il veult uſer pour du cas ſe défaire.
Incontinent leur va dire ; « Eſcouſtez. 1975
En une chambre il fault que m'acouſtrez
Enſepvely comme faictes ung mort.
Sans de ce cas en déclarer ung mot,
Au créditeur venu ferez à croire
Que plus que luy m'avez voulu acroire, 1980
Mais que le temps eſt venu de reſpit,
Et en pleurant, ſemblant très grant deſpit,
Me direz mort, couché en une chambre
En voſtre hoſtel, enſepvely de chembre ;
S'il ne le croit, menez le ſoubdain veoir 1985
Au lieu prédict, luy faiſant aſſavoir
Ce que vous doibz me donnez en préſence
Du bon du cueur, ayant grant deſplaiſance
De mon treſpas, mais fault qu'il y ayt gens
Qui teſmoigner le fait ſoient diligens. » 1990
Comme il conclud, l'affaire fut parfait
En tous endroitz, & par dit & par fait.
Le créditeur ne fiſt pas grant demeure
Qu'il ne vienſiſt à une certaine heure,
Qui miſe eſtoit entre les deux parties. 1995
Maintes larmes & douleurs départies
Furent préſent par l'Hoſteſſe & par l'Hoſte ;
Le créditeur de ce propos les oſte,
Leur demandant ſi nul d'eulx a rien ſçeu
Que venu ſoit Maiſtre Pierre Faifeu. 2000
L'Hoſte s'eſcrie, & la femme ſe paſme ;
Les regarder, mon ferment, c'eſt ung baſme,

Car, affermans, dirent au créditeur
Ce que Faifeu a efté inventeur ;
Qu'il ne foit vray, le meinent en la Chambre 2005
Où eft Faifeu, ne demenant nul membre,
En luy difant qu'il leur devoit bea[u]coup,
Mais tout pour Dieu luy donnent à ce coup.
Le créditeur, meu de miféricorde,
Tout hault a dit : « Par ma foy, je m'acorde 2010
Tout luy donner ce que il me debvoit ;
Don luy en faitz, car pas grans biens n'avoit ».
Incontinent deux tefmoings, ung Notaire,
Se vont monftrer ; Faifeu, comme eft notaire,
Toft s'est levé, dift : « Autre cas ne quiers ; 2015
Je vous mercy ; inftrument j'en requiers ».
Ainfi quicté fut par fubtilité :
Après avoir, il n'eft qu'abilité.

Comment pour quelque cas à Tours fut prins par plusieurs Sergeans pour le mener en prison, dont en porta ung en une Eſgliſe & gaigna franchiſe.

CHAPITRE XXXVII.

Faifeu eſtoit tant gay, gentil & noble
Que bien ſouvent, n'ayant eſcu ne noble, 2020
Vicarioit en maint contrée & lieu,
Où bien ſçavoit s'acouſtrer de ſon jeu.
Or toutesfois, faiſant maintz ſaultz & tours,
Ung certain jour il ſe trouva à Tours,
Où fut ſurprins, comme faulte foulz lye, 2025
D'un cas trop jeune ou petite follye,
Car par Juſtice il fut soubdain reprins,
Et par Sergeans, huyt ou neuf, il fut prins.
Grant nombre eſtoient, car, quant l'avoient happé,
Par pluſieurs fois leur eſtoit eſchappé 2030

Par ſon ſçavoir, dont penſoient y mettre ordre
Par eſtre tant ; vous orrez le deſordre.
Quant l'eurent prins, ſe tindrent environ
De tous endroitz, tirans à l'aviron
Le pauvre corps comme une Ame dampnée 2035
Qui à boullir eſt desjà condampnée.
Or toutesfois, voyant le deshonneur
Qu'on luy faiſoit, leur requiſt par honneur,
Sans luy tenir rigueur ſi très auſtère,
Que par les ruës chaſcun ſe vueille taire. 2040
Auſſi leur pleuſt luy faire ce bon tour
Q'un le tenſiſt, & les aultres entour,
Sans nul ſemblant que fuſt ung priſonnier,
Ce qui fut fait. Alors ung perſonnier
De ceſte bende entreprint le négoce, 2045
En ſe vantant par ſon Dieu, qui que groce,
Bien le tiendra ; lors, ſans faire aultre mise,
Il a faiſy ſa manche de chemise
A beau plain poing, ſeignant que fuſt la main,
En le menant ſans attendre à demain. 2050
Or vous ſçavez, quant aucun a affaire
Et eſt lyé, ne taſche qu'à deffaire
Les ſiens lyens, mettant tout ſon eſprit
A eſchapper ; on le voit par eſcript.
Ce cas Faifeu par vraye expérience 2055
Leur a monſtré, car ſoubdain en préſence,
Sans y prévoir, fors à neceſſité,
Le tour qu'il fiſt eſt icy recité.
En chemynant, que le fait ne deſguyſe,
Le vont paſſer par devant une Egliſe ; 2060

La congnoiſſant, de tout ſon cueur s'efforce
A y entrer, car par très vive force
Tourna ſon bras & chergea le Sergeant
Deſſus ſon doz, car là n'eſtoit ſongeant,
Et ſe jecta tout chargé à la porte 2065
De ceſte Eſgliſe, où ſon Sergent il porte ;
Mais en entrant cheurent tous deux tel ſault
Qu'on les cuydoit tous deux mortz de primſault ;
Car le Sergeant eſtoit, comme on les veoit,
Gros & enflé, dont trop grant faix avoit. 2070
Incontinent Faifeu ſe liève & dreſſe ;
Au benoiſtier joyeuſement s'adreſſe ;
Audit Sergeant & à tous ſes conforts
Qui luy diſoient : « Meſchant, deshors toſt ſors »,
Baille eaue beneyte en demandant franchiſe. 2075
Voyant qu'il eſt entré dedens l'Eſgliſe,
Deſditz Sergens ung chaſcun d'eux s'efforce
Le mettre hors de ſa franchiſe à force,
Mais meint voiſin toſt y eſt acouru,
Qui en ſon droit l'ont à gré ſecouru, 2080
Et ont tous dit au Sergens : « Sans debattre,
Ailleurs il fault que vous aillez esbatre ».
Ainſi fault veoir que Faifeu improveu
Par ſon eſprit a eſté reproveu,
Car, comme on dit, ſouvent en meinte eſtorce 2085
Le bon eſprit vault mieulx que nulle force.

Comment à Angers il joua avecques les Egyptiens, qu'il affina.

CHAPITRE XXXVIII.

Vagabunder on voit ung chaſcun jour
Egyptiens ſans faire long ſejour,
Quelz enſemble ont une couſtume telle
Qu'ilz uſent fort de jeux & de cautelle. 2090
Angers en vint ung jour pour herberger,
Qui à meint jeu jouoient ; pour abréger,
Ung jeu faiſoient avecque une ceinture,
Qu'en ung baſton mettoient, ſans ouverture
Ilz en tiroient, dont ſe mettoit meint gage ; 2095
Par ce moyen de gaigner faiſoient rage.
Or s'adviſa Faifeu faire ung bon tour,
Quel j'eſcripray icy en ce deſtour.
Il ſe veſtit en robbes de village,
Puis par deſſus print ung aultre abillage, 2100

Car de velours gentement s'accouſtra ;
Ses compagnons en ce point rencontra,
Auſquelz il diſt : « Pour entendre l'affaire,
Je vous diray que aujourd'hui nous fault faire.
Trouver convient, pour finer à mes dictz, 2105
De beaulx eſcuz une douzaine ou dix,
Puis vous irez, quatre ou cinq tous enſemble,
Sans qu'en nul point nul de vous ſe deſſemble,
Au Port Lignier veoir les Egyptiens,
Où je feray. Alors ſoyez ſciens 2110
Jouer à eulx, ſi de ce vous requèrent,
Ce qu'ilz feront ; aultre choſe ne quèrent.
Je ſuis certain, pour tant qu'ilz me oyeront
Nommer Monſieur & auſſi qu'ilz voyeront
Le mien eſtat, me bailleront les gages ». 2115
Obtempérans enſemble à ſes langages,
Ilz ſont allez où Faifeu leur a dit,
Où ilz ont fait & tenu ſon eſdict.
Incontinent l'un c'eſt venu à mettre
Ung bel eſcu la seincture deſmettre. 2120
L'Egyptien, voyant Faifeu auprès
Si bien en point, luy requiſt tout exprès,
Comme au plus grant, qu'il luy pleuſt eſtre garde
De leur argent puiſque là les regarde,
Ce qu'il voulut. L'Eſcolier a perdu, 2125
Mais tout ſoubdain, comme non eſperdu,
Il a remis d'or encore une pieſce ;
Lors reperdit, dont feingt qu'il ſe deſpieſce ;
Or a juré, s'on ne luy fait reſſus,
Adventurer encore dix eſcuz, 2130

Ce qu'il a fait & les miſt tout à l'heure.
De celuy fait l'Egyptien ne pleure,
Mais mect auſſi entre les mains Faifeu,
Qui luy bailla ſoubz le ventre le feu ;
Car, tout ſoubdain qu'entre eulx il veit desbattre 2135
Faifant leur jeu, il laiſſa ſans rabattre
Tumber ſa robbe. Incontinent ſes gens
La redreſſer ne furent négligens ;
Lors demoura acouſtré en village
O les efcuz, q'heut par ſubtil pillage, 2140
Car en l'eſtat nul ne l'a recongneu,
Auſſi qu'il fait du cas fort l'incongnu.
L'Egyptien, remply de dueil & de ire,
Pour abréger, ne ſçeut quaſi que dire,
Fors qu'il diſoit, pour ce propos finer, 2145
Qu'on ne l'avoit jamais ſçu affiner
Juſques Angers, où s'eſt venu ſoubzmettre
A affiner, mais a trouvé ſon Maiſtre.

Comme, l'an mil cinq cens & [x]VIII, que le Roy Françoys fut à Angers, devant des Seigneurs de la Court il mengea des mouſches.

CHAPITRE XXXIX.

L'an mil cinq cens dix [et] huyt, ce me semble.
Du Roy Françoys Angers la Court s'aſſemble ; 2150
Or tous Seigneurs de la France y eſtoient.
Je croy que nulz pour le temps ne reſtoient,
Tant que logis par tout on requéroit :
On le ſçauroit qui bien s'en enquerroit ;
Nul ne pouvoit bien loger ſans grant miſe. 2155
Donc la maiſon de Faifeu fut admiſe
Et retenuë à ung très gros Seigneur,
Je ne dys pas qu'il n'en fut de greigneur,
Mais toutesfois en Court avoit grant vogue,
Bien eſtimé, tenu puiſſant & rogue, 2160

Auquel Faifeu faifoit meint paffe-temps
Et jeu joly & plaifant, dont j'entends
Qu'en Court en fift aux Seigneurs grant nouvelle,
Et fes beaulx faitz à plufieurs renouvelle,
En l'eftimant, pour vray, le plus plaifant 2165
Qu'on veit jamais, fans eftre déplaifant.
Chafcun avoit de le veoir grant envye,
Autant qu'aucun qui pour lors fuft en vie ;
Dont ung Seigneur, des plus grans de la Court,
Le fufdit Sieur fupplia bref & court 2170
Le luy monftrer ; le cas pas ne diffère,
Mais l'a mené au logis pour mieulx faire,
Et luy a fait ung fort riche bancquet,
Pour mieulx ouyr de Faifeu le caquet,
Lequel eftoit empesché au fervice, 2175
Ce fimulant merencolicque & nice ;
Mais le Seigneur, qui là eft pour le veoir,
Le demander fift très bien fon debvoir.
On luy monftra ; lors le fift feoir à table,
Dont contrefift le résolu & ftable. 2180
Quant fut affis, nul mot il ne difoit ;
Ses geftes fort le Seigneur advifoit,
Mais bien le veoit qu'il mengeue & digère :
L'interroguer très voulentiers s'ingère
Qu'il ne parloit, veu que partout on bruyt 2185
Que de jafer il emporte le bruyt.
Lors refpondit au Seigneur comme fage,
Non eftourdy, volaticque ou ruffage :
« Ung fol eft bien entre fages ouy,
Mais icy fuis quafi evanouy ». 2190

Lors le Seigneur, qui entend bien ſon dire,
Et les préſens ſe ſont tous prins à rire,
Et en riant de bon cueur le requèrent
Qu'il paſſe temps ; aultre choſe ne quèrent.
Incontinent, ſans changer de propos, 2195
Mouſches à tas viendrent ſaire repos
Dedens ung plat, quel devant luy on poſe ;
A les happer ſoubdain ſa main appoſe,
Dont il en print ung très fort grant monceau.
Et les poſa toutes à ung morceau 2200
Emmy ſa bouche, &, ſeignant les menger,
Faiſoit ſemblant ahanner les renger.
Ledit Seigneur, qui de luy ſe prent garde,
Très volentiers ſon paſſe-temps regarde,
Le requérant qu'il lui diſt ung petit 2205
Si tel morceau luy donnoit appétit.
Il reſpondit que d'icy en Yrlande
Impoſſible eſt trouver meilleur viande,
En affermant, s'il y avoit gouſté,
De toute autre il feroit deſgouſté, 2210
Dont chaſcun riſt. Lors Faifeu print ſa game
A bien jaſer, car en toute une rame
De bon papier on ne ſçauroit eſcripre
Les motz qu'il diſt, qui eſtoient tous pour ryre.
A ce bancquet tant fiſt de paſſe-temps 2215
Que les préſens s'en allèrent contens,
Car en la Court en firent tel mémoire
Q'audit Seigneur plus de cent fois à boire
Il en couſta, dont ſe fuſt bien paſſé ;
Les trespaſſez *requieſcant in pace.* 2220

Comment à Angers une certaine nuyt il joua avecques ung jeune Prothenottaire Abbé, qui gaigna ſon argent & le gaudiſt, mais il emporta ſubtillement ſa robbe.

CHAPITRE XL.

Chaſcun ſçet bien, n'euſt-il nul revenu,
Que par tous lieux eſtoit le bien venu.
Or eſt ainſi, ſi qu'à tous ſoit notoire,
Qu'i ſe trouva chez ung Prothenotoire,
Bien gros Seigneur, jeune Abbé & joyeux, 2225
Qui à meint jeu eſtoit très grant joueux.
Angers tenoit ſon meſnage & meſgnye;
Faiſeu ſouvent luy tenoit compagnie,
Et pour certain eſtoit ſon compagnon
Quant à jouer, ſon privé & mignon. 2230

Ung jour advint qu'ilz jouèrent aux chartes,
Où il fut beu maintz potz de vin & quartes ;
Faifeu jouant fut preſt & diligent
Mettre & tyrer au jeu tout ſon argent ;
Autres pluſieurs à jouer ſe diſpoſent, 2235
Et leur argent pareillement y poſent.
Faifeu fut fin, car, ainſi qu'il gagnoit,
Des compagnons l'argent il enguainoit
Secrettement, tousjours feignant la perte
Tumber ſur luy, patente & toute aperte ; 2240
Dont il eſcheut le gaing eſtre à l'Abbé,
Qui de tous eulx c'est mocqué & gabbé.
Bien nuyt eſtoit ; temps fut qu'on ſe retyre ;
L'un ſur ung lict ou ſur ung banc ſe tire
Pour repoſer, car le jour eſtoit près. 2245
Tout chaſcun dort, fors Faifeu, qui exprès,
Quant voit dormir ainſi toute la bende
Son vif eſprit ſubtillement desbende,
Du quel tyra dens une garde robbe
Où il attaint une très bonne robbe 2250
Qui bien valloit des eſcus trente ou vingt ;
Toſt la faiſit, puis chez luy il s'en vint.
La dicte robbe eſtoit à ce bon Maiſtre,
Qui les gaudir ſe voullut entremettre
Quant eut gagné, comme il eſt ſus eſcript. 2255
Faifeu ſoubdain, ſans perdre ſon eſprit,
Bien eſſuya la robbe deſſus dicte,
Quant l'eut chez luy apportée & réduytte,
Puis il s'en vint à aucuns ſes voiſins,
Ne ſçay s'ilz ſont ſes parens ou couſins, 2260

Mais leur promiſt payer vin pour l'admende,
Et que l'on diſt, ſi aucun le demande,
Que pour certain bien matin eſt ſorty,
Fort bien monté de cheval, & ſorty
D'acouſtrement, quel la nuyt a fait faire, 2265
D'une robbe laquelle a fait déſaire,
Dont il leur diſt la façon & couleur
Si que l'Abbé en euſt plus grant douleur ;
Auſſi qu'on diſt que tout il a fermé
Et que chez eulx ſes clefz a enfermé. 2270
Pour tant qu'il n'a repoſé qu'à demy,
En ſon lict s'eſt couſché & endormy,
Où de longtemps il ne s'eſt reſveillé
Pour ce qu'avoit trop longuement veillé.
Le lendemain l'Abbé s'eſveille & ſourt ; 2275
Des compagnons ung chaſcun fait le ſourd,
Car nul ne peult ſe reſveiller ne ſourdre,
Dont de tel cas ſont aiſez à abſouldre.
Le dict Abbé premier ſe réveilla,
Puis les gallands tout ſoubdain eſveilla, 2280
Fors que Faifeu, qui a fait ſa paſſée,
Dont il eſt cheut en très grande penſée.
Incontinent en ſon eſtude va,
Où ſon meilleur habit il ne trouva ;
Lors a congnu, la fortune advenue, 2285
Que c'eſt Faifeu qui baille tel' venue.
Toſt chez luy va le penſant retrouver,
Mais il n'eſt preſt ſon habit recouvrer ;
Car des voyſins nul n'y a qui l'accuſe,
Mais chaſcun d'eulx bien fermement l'excuſe, 2290

Comme deſſus icy eſt recité,
Qui à l'Abbé grant dueil a incité,
Car bien congnut telle enſeigne eſtre vroye,
Dont de douleur tout ſon eſprit deſvoye,
Mais il crainct plus mocquerie en effect 2295
Que perte ou couſt que Faifeu luy a fait ;
Or s'en reva, car plus ne ſçet que faire.
Faifeu levé plus guère ne diffère
Dudict habit bien ſe faire acouſtrer
Au prime ouvrier qu'il a peu rencontrer ; 2300
Puis s'en alla, ſans plus à nul debattre,
En pluſieurs lieux ſur les champs pour s'esbattre,
Ainſi trompa il l'Abbé finement,
Qui ſe mesloit vers luy d'affinement,
Car, quant Faifeu fut de retour en Ville, 2305
L'Abbé ne ſçeut tant fin eſtre ou habille
Qu'il ſçeuſt le fait luy faire recongnoiſtre,
Tant peuſt ſur luy bien ſa robbe congnoiſtre,
Car du cas fiſt tant fort le deſcongnu
Que l'Abbé diſt eſtre donc incongnu 2310
Comme en ce point ſa robbe on luy embla.
Ainſi Faifeu o luy ſe raſſembla
Et de la robbe il ne fiſt récompenſe :
Ung bon penſeur penſe au revers qu'on penſe.

Comment il avoit une garce chez luy, de laquelle, quant il en fut ennuyé, s'en deſpeſcha ſubtillement.

CHAPITRE XLI.

D'aucune fille ung coup fut amoureux, 2315
Dont en paſſa maint jour moult langoureux,
Tant qu'il advint que d'elle eut jouyſſance
A ſon voulloir & tout à ſa plaiſance.
Mais proprement, tout ainſi que la pluye
Fort deſirée incontinent ennuye, 2320
Luy ennuya avoir ung tel fardeau.
S'en deſpeſcher bien vouloit le hardeau,
Mais ne povoit à ſon plaiſir en faire,
Par quoy encore ung peu de temps diſſère.
Or, pour plus ſeur ſon voulloir mettre à fin, 2325
Luy, qui eſtoit entre tous le plus fin,
A la commère il diſt une foyrée ;
« Au plus matin que ferez eſſorée,

Si que trop mieulx je vous puiſſe emboucher,
Il fault qu'aillez parler à ung Boucher 2330
Et achepter pour dix ſolz de viande,
Car au diſner demain une grant bende
De compagnons feront avecques moy ».
L'argent a prins ; au matin, ſans eſmoy,
Au Boucher va pour faire ſon empleĉte. 2335
Tandis que fut, Faifeu ſoubdain expleĉte
Bien aultrement qu'ainſy comme elle entend,
Car luy cercha ſes hardes tout content
Et les bailla, ſi bien le cas deſine,
Pour les garder à une, ſa voiſine, 2340
Et luy bailler quant ſeroit de retour.
Ainſi Faifeu luy joua de ce tour,
Puis il en ſort en fermant huys & porte ;
Avecques luy toutes ſes clefz emporte
Et s'en alla aux champs pour paſſer temps. 2345
La diĉte fille, ainſi comme j'entends,
Long-temps ne fut, mais à la revenuë
Bien esbahye elle eſt de la venuë ;
Ce nonobſtant bien long-temps attendit
Son revenir, mais enfin entendit 2350
Que ſondiĉt Maiſtre ainſi l'avoit pippée
Et cautement de chez luy extirpée
Lors s'en alla, pour faire fin de compte,
Cercher parti à tout ſa courte honte.
Ainſi Faifeu à chaſcun a aprins 2355
S'en depeſcher, quant prou on en a prins.

Comment à Saulmur il ſe trouva en certaine compagnie, où fut faicte une follye, dont il fut prins & mis en priſon, & comment il demanda eſtre renvoyé à Angers, & comment à Sainct-Ebvrouil il ſe ſaulva.

CHAPITRE XLII.

A Saulmur fut une fois pour s'esbattre,
Où de gaudir fiſt feu, mais ſans débattre,
Ung jour advint qu'il ſe trouva en lieu
De celle Ville, au bout ou au mélieu, 2360
Où il fut fait je ne ſçay quel' folye,
Ainſi qu'on voit que jeuneſſe foulz lye.
Or eſt ainſi qu'en ce fait il fut prins,
Et griefvement en fut ſoubdain reprins,

Car en prifon il fut eftroictement, 2365
Où on luy fift très mauvais traictement.
Ses fubtilz jeux, fes quacquetz & fes baddes,
Ses faultz legers, ruaddes & gambaddes,
Son bon cheval, ne fes habiles tours,
Tous fes amys & d'Angers & de Tours, 2370
Si tout leur bien en ce euffent defpendu,
N'euffent pas fait qu'il n'euft efté pendu,
Car pour certain tous les gens de la Ville
Avoient horreur d'ouyr ung cas fi vile,
Et à mourir eftoit jà condampné, 2375
Dont euft voulu quafi eftre dampné;
Mais en telz cas, foient Medicins ou Mires,
A fe faulver chafcun ouvre fes vires.
Il f'advifa, comme homme qui n'eft fot,
Qu'il n'eftoit pas jugé par fon reffort, 2380
Car pour ce cas requiert qu'on le renvoie
Devant fon Juge Angers, fi qu'on revoie
Le fien procès, où, pour le faire court,
Appellera plainement à la Court.
Pareillement fes amys en requirent 2385
Les Officiers d'Angers, qui foubdain quirent
Tout le moyen de luy faire fervice,
Pour doulcement le purger de fon vice.
Ceulx de Saulmur n'oferent contredire
Ce qu'il requift ne rien encontre dire, 2390
Mais advifé fut par ung certain jour,
Qu'on le mainroit, fans faire long féjour,
Dont fut joyeux, quant de ce on l'advertit;
Croyez pour vray que rien n'en divertit.

Quant ſçeut le jour, à quelcun, ſon ſegret 2395
Qui de le veoir fortyr n'avoit regret,
Diſt : « Mon amy, à tel jour & telle heure
Je te ſupply', ſans faire aultre demeure,
Que ſoys Angers pour mon cas incité,
A ſainct Ebvrou, qui eſt en la Cité, 2400
Mettre ung brandon feignant eſtre taverne.
Si je ne faitz ung bon tour, qu'on me berne;
Auſſi fault-il qu'ays Notaire & teſmoings,
Pour veoir comment je ſortiray des mains
De ceulx qui ont commiſſion me rendre 2405
A mon Juge, me cuydant faire pendre ».
Son compagnon luy a promis ce faire;
Diſant adieu, de luy ſe va défaire.
Or vint le jour que Faifeu fut tyré
Pour eſtre Angers tout ſoubdain attiré; 2410
Lors diſt à ceulx qui de luy charge avoient
Pour ce qu'Angers les deſtours ne ſçavoient:
« Mes compagnons, je ſuis en voſtre garde,
Mais, quant à moy, ſouvent bien je regarde,
Considérant que me menez à fin, 2415
Donc n'ay parent, parenté, ou affin
Qui me ſaulver euſt povoir ou puiſſance,
Par quoy ſuis cheut en très grande impuiſſance,
Auſſi pour vray que me menez ès mains
D'un Chartrenier plus larron des humains; 2420
Car, ſi j'avois mille eſcuz en ma bource,
Ne ceſſera que tous ne les desbource,
Et n'en ſeray pour ce jà mieulx penſé.
Par tant, enfans, en moy meſme ay penſé

Que j'ay encore eſcuz ou trois ou quatre 2425
Que nous bevrons, ſans denier en rabbattre,
Sur le chemin, car je ſçay bien pour voir
Que mes amys tous vouldront bien pourvoir
A me nourrir & me faire grant chère
En la priſon, qui me ſera bien chère ; 2430
Dont je vous pry', ſans enfraindre à l'office
Que vous avez, me faciez ung ſervice
Qui pour certain rien ne vous couſtera ;
A mon prier chaſcun eſcouttera ;
Je vous ſupply' ne me faiſtes l'injure 2435
De me mener par la ruë, car je jure
Que mes parents en mourroient de deſpit ».
Les compagnons reſpondent ſans reſpit
Qu'ilz ſont contentz admettre ſa requeſte.
Or pour pa[r]faire & leur charge & leur queſte, 2440
Ilz ont Faifeu bien lyé & billé ;
Le pouvre homme eſt laydement habillé.
Or pour venir à fin d'iceluy conte,
Sur ung cheval ou jument on le monte
Pour le mener ; quaſi deſeſperé 2445
L'ont de Saulmur ſoubdain deſemparé.
Dieu ſçet comment ſon argent luy fut cher
Pour employer en vin, poyſſon ou chair,
A feſtoyer les gallands, qui le meinnent
Et qui ainſi pouvrement le demeinnent : 2450
Lieu n'ont trouvé où y euſt vin en broche
Sur le chemin, que Faiſeu ne desbroche
De ſa bougette argent, ſans eſtre chiche ;
S'il peuſt ſortir de leurs mains, il fuſt riche.

Quant furent près de la Ville & Forsbourgs, 2
Ne demandoient vielles ne tabours
Pour tympaner leur entrée & venuë ;
Artillerie, ou groſſe ou bien menuë,
On ne sonna, mais bien ſecrettement
Se fiſt mener o grant regrettement ; 2
Par ſur les murs du portail de Touſſaincts,
A ſainct Ebvrou ſe sont trouvez tous ſains.
Quant Faiſeu veit le brandon à la porte,
En ceſt endroit il veult qu'on ſe tranſporte,
Car ſon argent y ſera deſpendu 2
Puis qu'auſſi bien il fault qu'il ſoit pendu.
Les conducteurs n'y firent réſiſtence,
Mais au brandon vont faire réſidence,
En eſpérant que fuſt pour bancquetter,
Mais fault que ailleurs en aillent donc queſter. 2
Lors il entra premier ; chaſcun le ſuyt ;
Quant fut entré, il fiſt ce que s'enfuyt ;
De l'eaue beneyte il print & leur en donne,
En leur diſant que tout il leur pardonne
Qu'ilz luy ont fait ; ſi que rien ne deſguyſe, 2
Franchiſe il veult, pour tant qu'eſt en l'Eſgliſe.
Ilz ont juré qu'ilz le trairoient par force,
Mais on leur diſt : « Nully ne s'i parforce ».
On leur monſtra Crucifix & aultiers ;
Ainſi trompez furent pouvres Gaultiers : 2
I faire rien tout ne leur vault ung double ;
S'en plaindre auſſi leur traveil en redouble :
Le meilleur point fut leur en retourner
Ung doy au cul, pour mieulx les attourner.

Si qu'on pensaſt que le Varlet fut yvre.
Remeĉt les clefz, puis ſoubdain ſe délivre 2715
Se recouſcher & prendre ſon repos.
Le lendemain ſe fuſt un hault propos,
Car, quant fut preſt de parfaire ſa voye,
Le Varlet euſt voulu eſtre en Sabvoye.
Faifeu, feignant n'eſtre adverty du cas, 2720
Dit qu'il aymaſt mieulx perdre cent ducatz
Que ſon cheval, donc pour tel deſarroy
Incontinent s'en yra plaindre au Roy.
Le Prince dit : « Pour ung don charitable,
Prenez le mien, qui eſt en mon eſtable; 2725
Cinquante eſcuz il vault, je vous affy ».
Faifeu ne veult, faignant avoir deffy
Qu'il ne luy peult ſervir à ſon affaire,
Diſant le ſien avoir couſtume faire
Cent lieux par jour comme ung cheval fayé. 2730
Le Prince fut de ce mot effrayé;
Lors luy donna, pour de tel cas ſe taire,
Dix beaulx eſcuz, ſans appeler Notaire,
Et ſon cheval, & ſon eſcot auſſi.
Faifeu le veult, par tel moyen que, ſi 2735
De ſon affaire il ne fait la depeſche,
Sera au couſt du Prince qui l'empeſche.
Bien l'a voulu; lors Faifeu a monté
Sur le cheval, mais comme deſmonté
Il s'eſtimoit; or toutesfois il picque 2740
Bien aſprement. Ainſi par ſa trafficque
Heut le cheval, quel guères ne courut,
Et de l'argent qui bien le ſecourut.

Quant eut paſſé La Ferté & laiſſée,
Sa haſte il eut ſoubdain delaiſſée, 2745
Car tout en paix s'en va juſques à Paris
Et fiſt au Prince ung tour dont n'a pas rys;
De ce bon tour à nully ne ſe vante,
Mais tout ſoubdain ſon cheval miſt en vente;
Le propre jour on trouva ſon cheval 2750
Monté en hault au grenier, non à val.
Le Prince alors bien congnut qu'on le pippe
Et q'ung trompeur ainſi ſon cheval grippe.
On eſſaya ſi le cheval alloit
Comme il disoit, mais guères ne valloit. 2755
Le Prince à nul ne conta l'adventure
Qu'on l'a mocqué par ſi ſaulce nature,
Mais le cheval en l'eſtable on poſa,
Où longuement très bien ſe repoſa.
Faifeu faiſoit à Paris bonne chère 2760
De l'argent q'heut du cheval à l'enchère,
Et acouſtrer ſa vèze il a bien fait,
Ne prenant point la matière à effect.

Comment il s'en retourna de Paris à Angers, avecques aucuns de ſa congnuë, & relogea chez ledit Prince, qu'il trompa de rechef, & ne fut point congnu.

CHAPITRE XLVII.

Ce temps pendant qu'il parfaiſoit ſa queſte,
De luy Angers on faiſoit grant enqueſte; 2765
Chaſcun cuydoit qu'il ſe fuſt enfouy,
Car nul ne ſçet quel, s'il fut enfouy
Et enterré, ne par quelle fortune
On l'a perdu. Ce pas trop importune
L'eſprit d'aucuns, penſans l'avoir perdu; 2770
Meint en eſtoit faſché & eſperdu.
Or advint-il, pour noſtre cas parfaire
Qu'aucuns d'Angers à Paris ont à faire,
Quelz d'avanture ont rencontré Faiſeu
En leur chemin, ſi que le cas ſoit ſçeu; 2775

Luy ont enquis qui de préſent le meinne,
Veu qu'il devoit la prochaine ſepmaine
Femme eſpouſer, ainſi qu'on rapportoit,
Et luy ont dit auſſi qu'il apportoit
Et ſi faiſoit grant dueil à ſes parens 2780
Autant qu'en a par monceaulx ou par rencs.
Si leur reſpond qu'il y a des jours ſeize
Qu'il eſt venu faire acouſtrer ſa vèze,
Car à Angers aucun n'a ſçeu trouver
Qui l'habiller ſe vouluſt eſprouver ; 2785
Auſſi leur diſt, pour éviter diffame,
Qu'il en vouloit faire feſte à ſa femme
Et recevoir ſes parens & amys :
« Voyez, » diſt-il, « qui à Paris m'a mis ».
Lors on conclud de retourner enſemble, 2790
Mais tout ſoubdain de la compagnie ſe emble
Et s'en va droit chez ung Feupier changer
Tous ſes habitz, pour de mieulx s'eſtranger.
Comme homme cault, ſubtil & bien aprins,
Prent ung cheval, qui n'eſtoit de grant pris 2795
Que de cent ſolz ou au plus de ſix livres;
Pas ne le prent pour le charger de livres,
Mais pour Angers ſeullement l'apporter.
Ne fut ſi foul à ſes gens rapporter
Ce qu'avoit fait de ſon cheval, quant vint, 2800
Mais vous orrez comment il en advint.
Or pour partir chaſcun ſe botte & houſe;
A demeurer nul d'euls ne ſe diſpoſe,
Mais tant ont fait qu'à La Ferté s'en vindrent.
Eſcouttez bien les choſes qui advindrent ; 2805

Chez ledit Prince ilz prindrent leur herberge,
Qui leur donna de meint poullet & berge
Et les traicta comme homme à ce congnu,
Et n'a Faifeu de nul eſté congnu.
Le lend[em]ain, quant fut temps de partir 2810
Et à chaſcun leurs chevaulx departir,
Faifeu congnut ſon hère emmy l'eſtable;
Semblant n'en fiſt, mais, comme ſage & ſtable,
A demandé qui tel hère leur donne.
Incontinent Le Prince s'habandonne 2815
Compter le cas qui luy eſt advenu,
Dont aux préſens grant plaiſir eſt venu.
Le compte fait, Faifeu diſt à ſon hoſte:
« Je te requiers, mon bon amy, eſcoutte;
Trocquons nous deux ſans faire aucun retour ». 2820
L'hoſte le veult; ainſi par celluy tour
Faifeu trompa ſon Hoſte doublement.
Voyez comment, ſans aucun troublement,
Il ramena ſon cheval juſques Angers
Sans y avoir de perte ne dangers. 2825
Quant fut venu juſque en ſa cognoiſſance
Et qu'il congnut le lieu de ſa naiſſance,
Plus ne craignit conter le cas qu'heut fait
A plusieurs gens dont meint rys en fut fait;
On luy enquiſt de ſon partir la cauſe, 2830
Mais reſpondit, ſans faire longue pauſe,
A meint amy qui luy ryt, court & baiſe,
Qu'eſtoit allé faire acouſtrer ſa vèze.

Comment, après tous ſes tours, il eſpouſa ſa femme en l'Eſgliſe Sainct-Julien à Angers.

CHAPITRE XLVIII.

Pour parvenir de ſes Faitz à la fin,
Il n'heut couſin, parente, ne affin, 2835
Luy retourné, qu'aux nopces ne convye;
Bien cuyde avoir longuement par con vye.
Le jour fut mis, pour mieulx luy donner fame,
Qu'eſpouſeroit à Sainct-Julien ſa femme;
Mais cependant chaſcun jour ſe deſguiſe 2840
Et s'en alloit de chez luy à l'Eſgliſe
Avec ſa vèze, ou bien o ſa vielle.
Oncques on ne veit pareille kyrielle;
Plus toſt faiſoit l'aveugle ou le mancquet;
Aux compagnons ainſi fiſt meint bancquet. 2845
Pour luy tenir compagnie à ce faire,
Tous ſes voiſins, penſans que fuſt pour faire

L'eſpouſement, donc chaſcun y tournoit;
Meint y couroit qui peſneux retournoit,
Mais le jour vint qu'on fiſt à bon eſcient. 2850
Pierre Faifeu, comme bon & ſcient,
Sa femme print, dont il ne fault pas dire
Que meint le veit qui ſort s'en print à rire.
Le jour fut gay, friſque, & plaiſant & beau;
Meint au bancquet ſur chaere ou eſcabeau 2855
Fut resjouy de tabours & buſſines;
Là on a fait meints paſſe-temps et ſignes;
Pluſieurs dances, moriſques & virlaitz,
I furent faitz par Maiſtres & Varletz;
Les metz qu'on heut racompter par parolle 2860
On ne ſçauroit ne rédiger par rolle,
Car l'habundance y fut tant ſuperfluë
Je croy le bien de tout Angers y fluë;
Le jour paſſa; chaſcun ſe retira;
Meſme Faifeu vers ſa femme attyra. 2865

Comment, après avoir eſté certain temps en meſnage avec ſa femme, il mourut de mé-rencolye.

CHAPITRE XLIX.

En peu de temps meſnage le ſurprint,
Bien aſprement deſſus & deſſoubz print,
Car tout ſoubdain par bien frapper en coche
Dedens ung an il eut ſa femme en couſche.
Or la couſtume a la femme ſouvent 2870
A ſon mary faire boyre ſon vent,
Que gaudiſſeurs, ſans en faire aultre miſe,
Nomment & dyent le vent de la chemiſe.
Le povre homme n'en fut pas exempté
Car de tel vent toſt fut bien eſventé, 2875
Voyre & ſi bien que juſques à bercer
Il fut contraint, ſans en rien traverſer.

De ce cas là je ne m'esbahys point,
Car ès escriptz on trouve & en meint poinct
Que les plus grands, ayans sçavoir & fame, 2880
Se font trouvez trompez & par la femme,
Ce nonobstant que vueille maintenir
Qu'il fust trompé par son mal con tenir,
Mais on disoit, tant en Glose qu'en Texte,
Que elle avoit la plus mauvaise teste 2885
Qui fust Angers, dont son joly esprit
Quasi estoit tout perdu & perscript.
D'avantage eut avecque elle sa mère,
Qui à Faifeu faisoit douleur amère,
Car ce qu'en bruyt la fille ne faisoit, 2890
La mère estoit qui le tout parfaisoit.
De ses douleurs je n'en dys pas la dysme;
Mieulx luy vausist tumbé estre en Abysme;
Où il avoit tousjours joyeux esté,
Bruyt et tanson ha pour joyeusetté. 2895
Bref il cuyda ung jour estre le Maistre,
Et bien tanser se voullut entremettre;
Mais, s'il eust eu trois testes en montseau,
Davantage il n'eut eu ung morseau.
Mais, pour monstrer qu'il tenseroit plus hault 2900
Qu'ilz ne feroient, il s'encrucha en hault
Sur ung buffet, ou sur ung dressouer,
Mais rien ne sert un tel adressouer;
S'estoit nyent; pour faire fin de conte,
Contrainct estoit s'en en aller de honte. 2905
Quant eut régné ainsi ung bien long temps
En telz débatz, riottes & contemps,

Remply de dueil, foucy, mérencolye,
Qui des joyeux fouvent cœur et corps lye,
Luy, quy avoit fur tous eſté joyeux, 2910
Frifque & gaillard, & de tous jeux joueux,
Pour tant qu'il eut femme à fa vie contraire,
Dieu le voulut par devers luy retraire,
Et trefpaſſa de ce fiècle en ce point.
L'heure & le jour, pour vray, je ne fçay point. 2915

L'ACTEUR

Quant j'heu finé coppier ce volume,
Incontinent mon conducteur ralume
La lucerne de mon petit eſprit,
Lequel eſtoit quaſi demy perſcript.
Lors m'adviſé à ſon Maiſtre le rendre, 2920
Qui doulcement l'a bien voulu reprendre,
Me merciant de mes peine & labeur,
Sans en nul point de moy eſtre gabbeur,
Mais me pria de rechef m'addonner
Le copier, & le double en donner 2925
Au deſſuſdit Abbé très vénérable,
Remply d'honneur et bien innumérable,
Ce que promis faire ſans abuſer.
Lors tout ſoubdain de luy me voys ruſer,
Prenant congé; Bon-Cueur tousjours me guyde; 2930
Hors ce parquet fault ſoubdain que je vuyde,
Puis me conduyt par où j'eſtois venu,
Dont je ne ſçay près que ſuis devenu,

Veu que je fortz d'un lieu tant délectable
Et fuis rentré en ung tant lamentable. 2935
Or toutesfois penfois fortir tout droit,
Mais Bon-Cueur m'a arrefté à l'endroit
Où gyft Faifeu foubz une pierre dure ;
Me contraignant, dift qu'il fault que j'endure
Lyre et goufter l'Epitaphe & Dicté 2940
Qui eft fur luy. Tout foubdain médité
Obtempérer au vueil de tant bon Maiftre ;
Incontinent je me voys entremettre
La regarder felon mon pauvre efprit,
Puis peine ay mis la mettre par efcript 2945
Comme voyez que cy elle eft efcripte,
Sans qu'il y ayt nulle faulte ou redicte,
Car en telz motz, comme icy font pofez,
J'ay touft efcript pour m'aller repofer :

Epitaphe de Maiſtre Pierre Faifeu, trouvée au Cymitière où gyſent les corps dont les Eſpritz ſont aux Champs Eliſées.

Après avoir régné soubz la tutelle,
Gouvernement, régime et curatelle
Des Élémens, Dieux, Planettes et Signes,
Pierre Faifeu, des gaudisseurs insignes
Le parangond et le superlatif,
D'Angers nourry, engendré et natif,
Par de Atropos le dart mérencolicque
Feru on l'a d'un coup trop collériсque,
Sans y penser, comme on fait chascun jour,
Dont est contrainct faire icy son séjour.
Soubz le fardeau de cette dure pierre,
Voyez gesir le plaisant Maistre Pierre,
Qui en ses faitz par tout passa Villon
Et Pathelin. Pour tant a reveillon
Tout bon compaing *De profundis* luy donne,
Priant a Dieu que ses maux luy pardonne.

L'ACTEUR

J'eu bientoſt fait, car pas n'a grant long[u]eur;
Bon-Cueur m'ouvrit ſans me mettre en langueur,
Et me conduyt juſque dehors la porte.
Avecques moy mon eſcripture emporte;
Si ne l'euſſe eu, mon frain euſſe rongé, 2970
Penſant avoir ce qu'eſt deſſus ſongé.
Quant fus chez moy, je me mis à repos
De mon labeur, mais, ſans changer propos,
Le lendemain en coppie le rédige
Pour vous donner, mon très cher Seigneur lige, 2975
Comme Faifeu m'a dit & commandé,
Vous ſuppliant que foys recommandé
Vers la haulteur, grandeur & magnitude
De voſtre eſtat, auquel mès mon eſtude
A mon povoir obtempérer et faire. 2980
Si je le fais, c'eſt ce que je doibs faire;
Car, ſi povois en cent me transformer
Et Dieu du Ciel m'euſt voulu informer
De tous ſçavoirs que jamais ſçeut Pallas,
En mon vivant eſtre ne doibs pas las 2985

Vous honnorer & toujours vous ſervir ;
A vos biensfaitz ne ſçaurois deſervir,
Car vous m'avez ſi bien entretenu
Que fort à vous me treuve eſtre tenu.
On me devroit de grant ingratitude 2990
Redarguer ſi voſtre gratitude
A mon povoir j'eſtois desbilité
Le recognoiſtre à poſſibilité.
Pour tant, Monſieur, ce petit cas vous donne.
Vous ſuppliant qu'aulx faultes on pardonne. 2995
Ne ayant eſgard à mon [trop] rude ſtille,
Car mieulx fluant de moy il ne diſtille,
Mais je congnois tant voſtre noble cueur
Qu'il ne vouldroit de moy eſtre mocqueur,
Mais bien prendra la peine corriger 3000
Tous les défaulx qui y ſont érigez ;
Si ſon plaiſir à ce faire veult mettre,
En ce ſçavoir je ne ſçay meilleur Maiſtre.
De peur d'ennuy, à l'Eſpiſtre faitz fin,
Priant mon Dieu qu'il vous doint à la fin, 3005
Très cher Seigneur, les grans joyes perdurables
Qu'ont les heureux, qui tousjours ſont durables,
Et, vous vivant, loüer Dieu, en paix vivre
Hors de soucy, de tout ennuy délivre.
Par voſtre ſerf, dont n'eſtes engigné, 3010
Très obeyſſant CHARLES DE BORDIGNÉ.

Envoy, en manière de Ballade, du Compillateur aux Lecteurs.

Rengez vous tous à milliers & à tas,
Gentilz enfants aux efprits angéliques;
Defduyfez vous, en chambres, galletas,
Parez de foye, ou laine, ou taffetas, 301
Lyre et goufler les loix Evangéliques;
Après, de peur eftre mérencoliques,
Esbattez vous auprès de voftre feu
A regarder *les Faitz Pierre Faifeu.*

Si faulte y a de raifon ou compas, 302
Je vous supply, n'en soyez collériques,
Mais corrigez, car je ne l'entends pas;
A befongner voys plus toft que le pas,
Par quoy ne peult qu'il n'y ayt des répliques
Pour les deffaulx, qui font plus que dupliques; 302
Or toutesfois paffez temps, peu à peu,
A regarder *les Faitz Pierre Faifeu.*

Ce qu'il y a n'eſt qu'ung trop petit cas,
Pour en parler entre les Rhétoriques,
Entre ſçavans, Procureurs, Advocatz, 3030
Et gens lettrez ; toſt ſerois mis accatz
De me vanter devant les Théoricques
Et gens parfaitz en carmes héroïques ;
Donc je m'en tays, mais ay fait mieulx qu'ay ſçeu
A regarder *les Faitz Pierre Faifeu.* 3035

Envoy.

Prins ce & bien veu, vos vouloirs, tous uniques,
M'excuſeront, ſans en rien m'eſtre iniques,
Vous ſuppliant que chaſcun face veu
A regarder *les Faitz Pierre Faifeu.* 3039

Fin des Faitz & Dictz joyeulx de Maiſtre Pierre Faifeu, mis & redigez par Meſſire Charles Bordigné, Prebſtre, le premier jour de Mars l'an mil CCCCC XXXI et imprimez à Angers l'an

M. D. XXXII.

LA LÉGENDE

MAISTRE PIERRE FAIFEU

TABLE DES CHAPITRES

Ballade aux lyſans (B. vers 1-35). 3
L'Epiſtre de Maiſtre Pierre Faifeu, envoyée à Meſſieurs les Angevins par Mercure, Hérault et Truchement des Dieux (Ea, v. 1-294). 5
Epiſtre aux nobles Lecteurs par le Compillateur des Geſtes de Pierre Faifeu (Eb., v. 1-34) 17
Epiſtre de Charles de Bordigné à Maiſtre Jehan Alain (Ec., v. 1-30) 20

Les Faitz Maiſtre Pierre Faifeu

Prologue de l'Auteur (v. 1-228) 23
Chapitre I. Comment Maiſtre Pierre Faifeu commença aller à l'Eſcolle (v. 229-66) . . . 32
Chapitre II. Comment, quelquefois qu'il eſtoit à l'Eſcolle, ſon Maiſtre luy baillant la feſſée, il eſſoira (v. 267-302) 34

Chapitre III. Comment il avoit fubtillement argent de fa mère (v. 303-66) 36
Chapitre IIII. Comment il avalla du lamprion tout vif (v. 367-82) 39
Chapitre V. Comment il déroboit les oayes à sa mère (v. 383-444) 40
Chapitre VI. Comment il trompoit fa mère pour aller desjeuner qu'el' ne futt en la maifon (v. 445-72) 43
Chapitre VII. Comment fa mère luy ferma la cave & comment il f'en vengea (v. 473-504) . 45
Chapitre VIII. Comment il fe vengea de Seur Macée la dévotte, qui le faifoit tencer à fa mère (v. 505-66) 47
Chapitre IX. Comment il joua publicquement ung Boulenger, qui avoit faict ung enfant à fa Chamberière (v. 567-608) 50
Chapitre X. Comment, ung jour qu'il eftoit à Paris, il joua aux dez avec les Clercs de la Cour qui le pipèrent (v. 609-48) 52
Chapitre XI. Comment il donna à desjeuner à des Dames d'Angers (v. 649-88) 54
Chapitre XII. Comment à ung aultre banquet il beut de l'hypocras (v. 689-708) 56
Chapitre XIII. Comment, ung foir, luy & fes compaignons n'avoient que foupper (v. 709-42). 58
Chapitre XIIII. Comment Pierre Faifeu fift le Basteleur à Baugé (v. 743-96) 60
Chapitre XV. Comment, à fon retour de Baugé, voullut acheter ung poulain qu'on ne luy

voullut vendre, qu'il heuſt ſubtillement (v. 797-884) 63
Chapitre XVI. Comment, le jour des Licences publicques d'Angers, il voulut faire licencier ſon cheval, diſant luy appartenir mieulx que à ung aſne (v. 885-934). 67
Chapitre XVII. Comment Faifeu alla en Poictou, où en une Hoſtellerie fiſt monter ſon cheval au grenier à l'avoyne (v. 935-1036) 70
Chapitre XVIII. Comment il alla en Bretaigne, où il contrefiſt le Triacleur & le Divin (v. 1037-78 . . . . . , ... 74
Chapitre XIX. Comment il alla à Nantes, où il garantiſt ung criminel eſtre pendu (v. 1079-1190). 76
Chapitre XX. Comment à Rennes il contrefiſt le Médicin (v. 1191-1264) . . , . . , . . 81
Chapitre XXI. Comment à La Fleſche il eut des houſſeaulx ſubtillement (v. 1265-1326). . . 84
Chapitre XXII. Comment la Dame de une groſſe maiſon où il la hantoit, perdit ung dyamant en ſa maiſon, qu'il luy fiſt ſubtillement recouvrer (v. 1327-1438) 87
Chapitre XXIII. Comment il fiſt une fineſſe pour couscher en la chambre de ſa mère avec ſa Chambrière (v. 1439-82) 92
Chapitre XXIIII. Comment quelque foys il ſe trouva ſeul avecques de ſes compaignons chez ſa mère & pour desjeuner tyra la viande du pot & y mit une pierre (v. 1483-1518) . . . 94

Chapitre XXV. Comment en la compagnie de aucuns de ſes amys il fut queſtion que l'un de la bande payaſt une chopine de ypocras, pour laquelle fallut faire cédule, qu'il eſcripvit (v. 1519-34). 96
Chapitre XXVI. Comment ung jour, ſ'en venant de Orléans par la rivière de Loyre, il fiſt taire les Lavandières de buée à Bloys (v. 1555-94). 98
Chapitre XXVII. Comment il cuyda à Angers eſtre ſurpris avec quelque fille dont il eſtoit amoureulx & comment il ſe ſauva (v. 1595-1670). 100
Chapitre XXVIII. Comment au Mans il fiſt gageure avec les Clercs de Practique à qui feroit la plus belle lettre (v. 1671-1708). . . 104
Chapitre XXIX. Comment, à Chasteaulx en Anjou, il fiſt le marchand de pourceaulx (v. 1709-52). 106

TOME DEUXIÈME

Chapitre XXX. Comment il danſa une Moriſque en une chemiſe glacée (v. 1753-78) . . . 1
Chapitre XXXI. Comment de rechef fuſt amoureux de quelque Dame, à qui, pour ce faire, donna trois aulnes de eſcarlatte (v. 1779-1816). 3
Chapitre XXXII. Comment chez une de ſes tantes trouva ung coffre ouvert, où avoit argent qu'il print, et y enferma ung regnard tout vif (v. 1817-48) 5

Chapitre XXXIII. Comment, pour quelque follietterie, ne se osoit trouver chez sa mère, et comment à ung soupper il se y trouva (v. 1849-82). 7

Chapitre XXXIIII. Comment ung jour vint à ung sien amy luy prier qu'il luy donnast à bancquetter, lequel luy respondist qu'il n'avoit que ung pain, de bien la valleur de cinq solz, qu'il luy donnoit s'il le povoit manger, et comment il en fist & la response qu'il fist après (v. 1883-1922). 9

Chapitre XXXV. Comment il vendit du vin sur les champs qui estoit à sa mère (v. 1923-56) . 12

Chapitre XXXVI. Comment il devoit argent à ung créditeur, qui le mist en Justice (v. 1957-2018). 14

Chapitre XXXVII. Comment pour quelque cas à Tours fut prins par plusieurs Sergeans pour le mener en prison, dont en porta ung en une eſglise & gaigna franchise (v. 2019-86). . . . 17

Chapitre XXXVIII. Comment à Angers il joua avecques les Egyptiens qu'il affina (v. 2087-148). 20

Chapitre XXXIX. Comment l'an mil cinq cens & XVIII, que le Roy Françoys fut à Angers, devant des Seigneurs & la Court il mangea des mouſches (v. 2149-220) 23

Chapitre XL. Comment à Angers une certaine nuyt il joua avecques ung Jeune Protenottaire

Abbé, qui gaigna fon argent & le gaudift, mais il emporta fubtillement fa robbe (v. 2221-314). 26
Chapitre XLI. Comment il avoit une garce chez luy, de laquelle, quant il en fut ennuyé, s'en defpefcha fubtillement (v. 2315-56) 30
Chapitre XLII. Comment à Saulmur il fe trouva en certaine compaignie où fut faicte une follye dont il fut prins & mis en prison, & comment il demanda à eftre renvoyé à Angers, & comment à Saint-Ebrouïl il fe faulva (v. 2357-492). 32
Chapitre XLIIII. Comment Faifeu entretenoit certaine fille, à qui il fift une aultre fille (v. 2492-520). 38
Chapitre XLV. Comment fes parents le pathelinèrent & redarguèrent tant qu'il fuft de oppinion eftre marié (v. 2521-64) 40
Chapitre XLVI. Comment, la conclusion de nopces prinfe, pour faire chère & festyer les parens de fa femme alla à Paris faire accouftrer fa vèze la femaine qu'il debvoit efpoufer (v. 2646-701) 45
Chapitre XLVII. Comment, en allant à Paris faire accouftrer fa vèze, il logea à La Ferté chez Gillet Le Prince, qu'il trompa avecques fon cheval (v. 2702-63) 48
Chapitre XLVII. Comment il s'en retourna de Paris à Angers avecques aucuns de sa congnue & relogea chez ledit Prince, qu'il trompa de rechef & ne fut point congnu (v. 2764-83) . . 51
Chapitre XLVIII. Comment, après tous fes tours

il eſpouſa ſa femme en l'eſglife Saint-Julien à Angers (v. 2834-65) 54
Chapitre XLIX. Comment après avoir eſté certain temps en meſnage avec ſa femme, il mourut de mélencolye (v. 2866-915). 56
L'Auteur (v. 2916-3011) 59
Envoy, en manière de Ballade, du Compillateur aux Lecteurs (v. 3012-39) 64

Et l'autre en l'œil, à Saulmur leur complaindre; 2485
On ſe mocqua d'eulx en lieu de les plaindre.
Par ce moyen fut Faifeu acquitté
Bien ayſément de ſon iniquité,
Car tel eſtoit, le voulant faire pendre,
Qui fut joyeulx ung bien peu d'argent prendre. 2490
Subtilité ainſi le délivra,
Mais à Saulmur grant mocquerie livra.

Comment Faifeu entretenoit certaine fille, à qui il fift une autre fille.

CHAPITRE XLIII.

Quant eut régné ainfy par ung long temps,
Tous fes amys n'eftoient pas trop contens
Qu'il ne mettoit peine à fe retyrer, 24
Ce nonobftant qu'onc ne voult attirer
A faire mal, mès en joyeufeté
Tousjours partout il a joyeux efté
Et gaudiffeur, entretenant commères
Tant qu'il en fut que devenir fift mères. 25
A l'une il fit une très jolye garce.
D'elle parler jamais je ne m'efgace
Pour tant qu'Angers de préfent elle fait feu;
Dégénérer elle ne pourroit Faifeu,
Car à la veoir, ainfi qu'on me rapporte, 25
Audit Faifeu de vifage reporte.

En faitz & ditz oncque on ne veit pareille;
Les plus gros Sieurs luy preftent leur oreille;
En plufieurs lieux, où grans de fain choirroint,
Les bons morceaulx fouvent lui efchoirroint, 2510
Car en Angers, pour faire fin de compte,
Quant à jafer, d'elle on tient fort grant compte,
Mais en ces ditz pas ne tient grans propos,
Car fon esprit n'a guère de repos,
Mais toutesfois fouvent à plus fotz qu'elle 2515
Mengeuft le pain & meinte autre fequelle.
Pour démonftrer, par inclin paternel,
Que de tout n'a retins le maternel,
Quant du babil elle tient de fon père
Et de piffer elle tient de fa mère. 2520

Comment ſes parens le pathelinèrent & rédarguèrent tant qu'il fuſt de oppinion eſtre marié.

CHAPITRE XLIIII.

Pour revenir à noz premiers moutons,
Si que ſes fais mieulx au vray nous mettons,
Comme j'ay dit devant que ſes amys
Eſtoient fachez, quaſi plus que demyz,
Et courroucez que bien ne ſe retyre,
Aucun amy des ſiens vers luy le tyre,
Luy remonſtrant qu'il avoit bon ſçavoir
Et congnoiſſant prou pour richeſſe avoir,
Et que temps eſt de ſes follyes congnoiſtre
Et s'arreſter, non pas ſe deſcongnoiſtre.
Bref, tout conclud, tant l'alla harier
Que content fut qu'on l'allaſt marier ;

Jamais ne ſçeut de ſes gens ſe défaire
Qu'il ne falluſt, pour tel ſot marché faire, 2535
Qu'on le menaſt ſi bien le gouſtier
Pour quérir femme à Chaſteau-Gontier.
Le jour fut prins de toutes les parties
Pour fiancer; là furent départies
Meintes baves; meinte promeſſe ont fait, 2540
Comme on ſçet bien qu'à tel marché on fait.
L'un luy afferme: « Ell[e] a mille ducatz »,
Où onc ne fut advertye du cas;
L'un diſt: « Il eſt fort ſçavant & bien riche »,
Où il n'a pas vaillant une bouriche. 2545
Voyez comment, faiſant telz quariages,
Souvent on eſt trompé ès mariages.
Or, pour finer, on l'a tant advancé
Que de par Dieu femme il a fiancé.
S'il n'eſt content, il fault qu'il ſe contente; 2550
C'eſt le plus fort, mais qu'il mette en con tente.
La mariée eſt bien du marié
Pour le préſent, mais ſoubdain harié
On l'a vers elle & par faulx raportz faire
Tant que vouldroit du marché ſe défaire, 2555
Car on luy diſt qu'il n'eſt qu'ung gaudiſſeur,
Joueur, pippeur, de ſollyes baniſſeur,
Dont pour certain elle v[e]ult, pour tout conclure,
De ce marché ſon fiancé ſorclure.
Ung jour Faifeu va tout exprès la veoir 2560
Chez ſes parentz, en eſpèrant l'avoir
Comme promiſe à luy & accordée,
Mais la trouva toute déſaccordée

D'avecques luy, dont fut bien eſtonné
Autant ou plus que ſi là euſt tonné, 2565
Car luy a dit : « Mon amy, ne te pène
Me pourchaſſer, car tu perdras ta peine ;
Jamès o toy ne feray demourée,
Et fuſſe-tu tout veſtu de morée,
Car on m'a dit, pour le cas abréger, 2570
Que tu n'as point où ton doy herberger ».
Faifeu reſpond : « Pas il ne vous fault croire
Ce qu'on vous dit ; on le vous fait acroire,
Mais en nous deux il nous faulx adviſer,
Sans à jamais en rien nous diviſer. 2575
Jour confonant pour noz noces parfaire
Et eſpouſer. Ne voulez-vous pas faire
Ce que je dis ? » Si diſt : « Non par ma foy,
Plus fort qu'avez vous n'aurez pas ma foy ».
Quant il congnut qu'on l'avoit ſubornée 2580
Et le laiſſer ſa penſée eſt bournée,
Incontinent, pour plus toſt l'inciter
A l'eſpouſer, la va faire citer.
D'eſtre citée elle ne c'eſt eſtonnée :
Fut à ſon jour friſquement attournée. 2585
Où leur procès par long temps fut tenu,
Dont je ne ſçay du tout le contenu,
Mais penſer fault, faiſant telle menée,
Que leur matière a bien eſté menée.
Croyez auſſi que Faifeu ne s'eſt tins 2590
Qu'il n'ayt ſouvent de bons propos meintins
En plaidoiant ; on n'en faiſoit que rire,
Mais tous icy ne les ay peu eſcripre.

Or toutesfois ſes baddes & quacquetz,
Qui plus toſt vont que ne font nulz tracquetz, 2595
N'ont rien ſervy, car par grant injuſtice
L'Official luy a tollu juſtice.
Car à n'avoir ſa femme eſt condampné,
Mais il ne veult eſtre par con dampné ;
Donc appella à Tours de la ſentence. 2600
Souvent on voit tromper plus de cent en ce ;
Bien euſt voullu avoir là tout laiſſé,
Car il eſtoit du procès trop laſſé,
Mais il vouloit acquitter ſa conſcience
Et veoir auſſi s'elle eſt en con ſcience. 2605
A ſon jour [illegible] jiſques à Tours,
Où il a [illegible] peints [illegible]ages et tours,
Pour tant qu'il voit ſa femme eſtre trop malle,
Auſſi qu'elle eſt de raiſon anormalle ;
Bien euſt voulu jà l'avoir miſe à ſac, 2610
Pour quoy il miſt en eſcript ſur ſon ſac,
« *Sac de procès* » ſi que par tout ſoit ſçeu,
« *Pour le pouvre Maiſtre Pierre Faifeu,*
Qui de Malheur ne peut trouver l'indice
Si ne le quiert par voye de Juſtice ». 2615
Tant tint à Tours ferme ſon eſtappeau
Que il gaigna ſa femme par appeau,
Et ſi luy fut ſentence prononcée
En jugement, quelle il n'a renoncée,
Mais, pour gaudir, il diſt à plaine voix : 2620
« Puis qu'il me fault ainſi ma femme avoir,
Qui trop me tourne à faſcheux préjudice,
Je fringueray or avant par Juſtice ».

Lors de ſon dire il fut fait ung grant rys
Des affiſtens, qui n'en furent marrys. 2625
Son cas gagné, au retour ſe va mettre.
Nul ne ſçauroit ou en proſe ou en mètre
Bien rédiger, [ou] ſtable ou par chemin,
En nul papier, tablette ou parchemin,
Le grant recueil, la grant chère & la feſte 2630
Qu'on luy a fait du bas juſques au feſte,
Car en Angers ſes parens & amys
Le feſtyer chaſcun ſa peine a mis;
A ſa femme eſt ſoubdain à ſon inſtance
Inſinué ſon diĉton & ſentence, 2635
Duquel pas n'eut le cueur trop resjouy,
Mais toutesfois il a d'elle jouy;
Malgré ſes dens en ſouffrera l'eſtrainĉte,
Non par amour, mais pluſtoſt par contrainĉte,
Mais, s'il euſt ſçeu, comme toſt fera dit, 2640
Son mauvais cap, premier ſe fuſt deſdit.
Or, pour conclure, entre eulx ont diviſé
Pluſieurs propos, puis ont jour adviſé
Pour eſpouſer & les nopces parfaire
Si qu'il n'y euſt plus jamais à refaire. 2645

Comment, la conclusion des nopces prinse, pour faire chère & festyer les parens de sa femme alla à Paris faire acoustrer sa vèze la sepmaine qu'il devoit espouser.

CHAPITRE XLV.

Faifeu s'en vint pour faire l'appareil;
Je croy que au monde il n'estoit son pareil
Pour faire mieulx recueil à l'espousée.
Une vèze eut par trop mal disposée;
Donc la porta sur les Pontz racoustrer, 2650
Car de tel cas bien se sçeut acoustrer
Et bien jouer, aussi de la vielle,
Se desguysant avecque une bielle.
A l'acoustrer ung, se cuydant gaudir
Avecques luy, aussi pour l'esbaudir, 2655

Luy demanda que c'eſt qu'il faiſoit faire;
Il reſpondit que là faiſoit refaire
Et racouſtrer ſa vèze, qui n'eſt bien,
Pour reſjouyr tout plain de gens de bien,
Qui conduyront l'un de ces jours ſa femme; 2660
Bien feroit-il ung nyès & infame
S'il ne leur fait grant chère & paſſe-temps,
Tant que de luy s'en aillent tous contens.
Le compagnon luy diſt : « En ceſte Ville
Ilz ne font rien en ce meſtier que vile, 2665
Mais vous avez pour deux ſoldz à Paris
Qu'ilz furferont cy de moityé de pris ».
Rien ne reſpond Faifeu à ſon parler,
Mais tout ſoubdain ſon eſprit fut par l'aer;
Non courroucé, marry ou remply de yre, 2670
A nul vivant ſon vueil il ne va dire,
Mais s'en alla droict en ſa manſion;
Prent ſon cheval, dont ay fait mention,
Lequel eſtoit caduc & fort caſſé,
Car trop l'avoit mené & traquaſſé; 2675
Monta deſſus, & picque de la botte.
Tant picqué l'a qu'à peine ſe ſabbotte
Et tranſporta jusques à la Ferté.
Mais le mignon, pour faire l'aſſaiclé,
Court ſon cheval tant que de chault il suë; 2680
Fort l'a crotté, mais pas il ne l'essuë;
Ung cor il a, qui eſt tout fait à poſle,
Qu'il va ſonner, courant feignant le poſle;
Se va loger droict chez Gillet Le Prince,
Qui gaudiſſant ung chaſcun pique et pince. 2685

Alors Faifeu en l'eſtable poſa
Le ſien cheval, qui bien ſe repoſa.
Or pour tout vray à ſon Hoſte il afferme
Que de Bretaigne a chevauché bien ferme,
Car à midy partit devant ce jour, 2690
Qui à croire eſt qu'il n'avoit fait ſéjour.
Quant fut logé, ſon cheval recommande
Et au Varlet qu'il ſoit penſé commande,
Pour tant qu'il diſt devoir eſtre à Paris
Le lendemain à midy, ou péris 2695
Sont & perduz meint affaire, qu'il dit
Avoir en Court. Nul n'y fait contredit,
Mais fut traicté comme homme de la ſorte
Qu'on le penſoit, donc ung chaſcun s'afforte
Le feſtyer & luy faire grant feu; 2700
Pas ne penſoient que fuſt Pierre Faifeu.

Comment, en allant à Paris faire acouſtrer ſa vèze, il logea à la Ferté chez Gillet Le Prince, qu'il trompa avecques ſon cheval.

CHAPITRE XLVI.

Apprès ſoupper fut temps qu'on ſe retire;
Faifeu s'en va en ſa chambre & ſe tire,
Où ne dormit, mais, quant il fut retraiét,
Il s'eſt levé, feingt aller au retreét, 270
Alla trouver le Varlet endormy,
Qui n'eſtoit pas pour luy fin à demy,
Car luy robba ſes clefs & les emporte;
Par tant peult bien clorre & ouvrir la porte.
Premier ouvrit le grenier à l'aveyne, 271
Où ſon cheval, comme en Poiétou, il meine
Et le laiſſa, puis va la porte ouvrir
De la maiſon, pour ſon fait mieulx couvrir,

)CKET

ARY

PQ
1605
B77
1883

Bourdigné, Charles de
La légende joyeuse

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY